RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

EPEC
ENSEMBLE PARIS EMPLOI COMPÉTENCES

P. 2 Edito

P. 3 Le mot de la Présidente

P. 6 L'EPEC en quelques mots

P. 7 Gouvernance et Organisation interne

P. 9 Les Points Paris Emploi

P. 12 Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi : le PLIE de Paris

P. 23 Le Pôle Clause sociale

P. 29 Les actions Transverses de l'EPEC

P. 37 Le Pôle Mutations économiques

P. 40 Direction administrative et financière

P. 44 Perspectives 2021

AFAF GABELOTAUD
Adjointe à la Maire de Paris
en charge des Entreprises, de l'Emploi
et du Développement économique

Depuis sa création en 2016, l'EPEC est un partenaire de première importance de la Ville de Paris dans sa politique en direction des publics les plus éloignés de l'emploi et des petites et moyennes entreprises.

L'existence de cette structure est une chance pour Paris que nous mesurons particulièrement avec la crise sociale et économique que nous traversons. En effet, Paris a connu en 2020 un taux de chômage à son plus haut niveau depuis au moins 25 ans et le nombre de personnes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active ne cesse de croître, de manière plus importante dans notre ville que sur le territoire national (+ 15 % à Paris contre 8,5 % en France).

Pour répondre à cette urgence et atteindre des bénéficiaires de plus en plus nombreux, la Maire de Paris, Anne Hidalgo, a établi une stratégie en faveur de l'emploi et du développement économique parisiens. Présenté en novembre 2020, le plan « Paris Boost Emploi » vise notamment à amplifier les actions efficaces au plus près des Parisiennes et des Parisiens, particulièrement dans les quartiers populaires.

À cette démarche, l'EPEC a naturellement souhaité s'associer en déployant une programmation ambitieuse et couvrant un large spectre d'intervention : renforcement du pôle des clauses sociales d'insertion, dispositif majeur permettant de tirer parti des potentiels de développement de la Ville ; développement du service d'appui aux ressources humaines des TPE et PME, en ciblant les entreprises les plus affectées par la crise ; relance d'une offre unique à Paris, la plateforme Services à la Personne et Métiers du Domicile.

2020 fut une année de pleine mobilisation pour les équipes dévouées de l'EPEC que je veux remercier pour leur implication au plus près des Parisiennes et des Parisiens dans les moments les plus difficiles et ce malgré les contraintes.

Je sais pouvoir compter sur l'EPEC pour relever les défis de 2021 et des années qui suivront, prouvant ainsi sa place essentielle au sein du service public de l'emploi à Paris.

EPEC ENSEMBLE PARIS EMPLOI COMPÉTENCES

Le mot
de la Présidente

Geneviève GARRIGOS

Forte de plus de 15 années d'expérience, issue de l'activité de la Maison de l'Emploi de Paris et du PLIE de Paris tout d'abord, puis de ses 5 ans d'existence, l'association EPEC est un levier majeur de mise en œuvre et de déclinaison, sur le territoire parisien, des politiques publiques de l'emploi.

L'EPEC développe son intervention en cohérence avec les principaux acteurs de l'emploi, et en accord avec les priorités stratégiques de l'Etat, de la Ville de Paris, et du Service Public de l'Emploi, dans une logique de décloisonnement des approches d'insertion, d'emploi, de responsabilité sociale des entreprises et de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences.

Cette année 2020 a été marquée, sur le plan national, par la crise sanitaire liée à la COVID-19. Ses impacts ont été fortement ressentis par le territoire parisien, en particulier par les publics les plus fragiles, dont ceux que l'EPEC accompagne.

En tant qu'employeur, l'EPEC a aussi dû s'organiser pour maintenir l'activité, tout en protégeant au mieux les salarié·e·s. Les équipes ont su s'adapter à ce contexte et ont poursuivi leur travail, avec tout le professionnalisme et le dynamisme qui caractérisent notre association.

Ainsi, les trois principaux dispositifs de l'EPEC (les Points Paris Emploi, le PLIE et le Pôle Clause Sociale) ont poursuivi et renforcé leur action malgré la crise, avec des résultats positifs.

***Les Points Paris Emploi** des 10e et 18e arrondissements, portés par l'EPEC, ont accueilli, informé et orienté 11171 parisiennes et parisiens, et ont adapté leur offre avec l'organisation d'événements et de sessions en visio-conférence. Dès que la réouverture des sites a été possible, les équipes des deux PPE ont également accueilli le public, selon un planning aménagé.*

***Le PLIE de Paris** a accompagné 3112 personnes vers l'emploi et, malgré le contexte particulièrement difficile, a contribué à la sortie positive de 338 d'entre elles, soit 50% de sorties positives. 35 référents de parcours ont accompagné les participants, sur 50 sites de permanences répartis sur 9 arrondissements parisiens. L'accompagnement des publics a pu être maintenu, en adaptant les méthodes au contexte sanitaire et en proposant, notamment, un accompagnement à distance. Pour les publics particulièrement fragiles, parfois isolés, le lien avec le référent PLIE a été essentiel et a permis de surmonter la situation anxiogène de cette année 2020.*

***Le Pôle Clause Sociale,** malgré les ralentissements de l'activité économique, a continué à développer son activité, avec 1 154 000 heures d'insertion réalisées, sur 1 087 marchés publics et privés. Les clauses ont ainsi bénéficié à 1 709 personnes. 547 recrutements ont été réalisés, dont 69% en emploi durable. Ces résultats sont le fruit du travail de diversification des marchés clausés mis en œuvre tout au long de ces dernières années, à la fois au niveau des marchés de services, de prestations informatiques et intellectuelles, mais aussi à l'appui des grands enjeux du territoire parisien avec les grands événements sportifs, la préparation de Paris 2024, les métiers du patrimoine, le NPNRU, les grands projets d'aménagement. Une action innovante a été également engagée en direction des marchés de l'Etat pour améliorer leur performance sociale par un pilotage par segments d'achats et pour développer une ingénierie spécifique pour mettre en œuvre les clauses sociales dans les marchés interministériels.*

L'EPEC a également démarré en 2020 les actions amorcées en 2019, qui ont donné des premiers résultats encourageants, malgré la crise sanitaire. Ces nouvelles actions illustrent parfaitement la capacité d'innovation et l'agilité dont fait preuve l'EPEC, toujours prête à mettre son expertise au service du territoire et à expérimenter de nouvelles méthodes d'accompagnement.

Ainsi :

- *Dans le cadre de « Paris Fabrik », l'EPEC pilote la mise en place de l'École des Métiers du Vélo, en lien avec ses partenaires de la formation et de l'insertion Carton Plein, Études et Chantiers, La Petite Rockette et La Cyclofficine de Paris. Dans ce cadre l'EPEC est chargée de sensibiliser les acteurs de l'emploi à ces nouveaux métiers, coordonner les acteurs de formation de la mobilité douce et travailler en lien avec les entreprises pour favoriser le recrutement.*
- *En lien avec la Mission Locale de Paris, qui pilote le programme, Habitat et Humanisme et France Terre d'Asile, l'EPEC propose depuis fin 2020 une approche globale et intégrée de l'accueil et de l'accompagnement des réfugiés (en complément du droit commun disponible), en menant conjointement l'accès au logement et l'insertion sociale et professionnelle : ALLERO (Accueil Linguistique Logement Emploi Réseau et Outils).*
- *Depuis octobre 2020, l'EPEC est l'opérateur amont du programme expérimental EMILE (Engagés pour la Mobilité et l'Insertion par le Logement et l'Emploi), piloté par la DIHAL, la DGEFP, la DGCS, la DGEF et la Préfecture de la région d'Île-de-France et porté par le GIP-HIS. Ce programme propose à des personnes en difficulté d'insertion professionnelle et mal-logées en Île-de-France de débuter un nouveau projet de vie dans un territoire d'accueil en régions. Dans ce cadre, l'EPEC a pour mission de valider le projet professionnel et de préparer les candidats à la mobilité.*
- *L'EPEC est conventionnée par la DIRECCTE, depuis juin 2020, pour mettre en place un service d'appui RH en direction de 150 TPE/PME parisiennes. L'EPEC apporte ainsi un appui de premier niveau à des entreprises parisiennes de moins de 50 salariés, du secteur du Commerce de détail indépendant, de la Construction, de l'Hôtellerie-restauration, des Services à la personne et de l'aide à domicile prioritairement. En 2020 cet appui a concerné l'ensemble des questions liées à la gestion du personnel, et en particulier l'accompagnement des entreprises vers les mesures de soutien RH et économiques liées à la crise sanitaire COVID-19. Déjà 85 entreprises ont été accompagnées sur les 7 premiers mois d'activité en 2020, laissant présager un dépassement des objectifs initiaux au terme des douze premiers mois de conventionnement.*
- *L'EPEC contribue également à l'objectif de la Ville de Paris de faire des grands évènements sportifs des jeux inclusifs. Dans ce cadre, l'EPEC est notamment lauréate du projet 100% inclusion « 2024 : Toutes championnes, tous champions !» avec Plaine Commune, la Ville de Paris, le PLIE de Plaine Commune et le GIP Maison de l'emploi de Plaine Commune. Cette action propose une phase de remobilisation innovante en lien avec le sport pour favoriser le retour à l'emploi durable. L'action ayant démarré peu de temps avant la crise sanitaire, l'année 2020 n'a pas permis de réaliser de façon complète le programme prévu, qui sera en grande partie reporté en 2021.*

Enfin, en 2020, l'EPEC a connu des changements internes importants, avec le renouvellement de sa gouvernance en décembre 2020 suite aux élections municipales, et l'arrivée d'une nouvelle Directrice Générale en septembre suite au départ de la précédente pour raison personnelle.

La plupart des élu·e·s qui représentent désormais la Ville de Paris au Conseil d'Administration découvrent l'activité de l'EPEC, et je les remercie ici pour leur enthousiasme et leur engagement au sein de cette belle association.

En tant que nouvelle Présidente, je reprends le flambeau précédemment tenu par Léa Filoche, et je m'engage à poursuivre et développer l'action qu'elle a menée tout au long de sa présidence. Les enjeux sont forts au niveau du territoire parisien, d'autant plus dans ce contexte de crise sans précédent. Les personnes les plus éloignées de l'emploi ne doivent pas être les oubliées de la relance, qui arrivera tôt ou tard. L'EPEC a donc encore de nombreux défis à relever, aux côtés des acteurs du territoire.

Les équipes peuvent compter sur mon soutien et sur celui des élu·e·s du Conseil d'Administration et, en leur nom et au mien, je tiens à les remercier pour leur investissement et la qualité de leur travail, au service des Parisiennes et des Parisiens.

EPEC ENSEMBLE PARIS EMPLOI COMPÉTENCES

L'EPEC EN QUELQUES MOTS

L'association Ensemble Paris Emploi Compétences a été créée le 1er janvier 2016. Elle est issue de la fusion du PLIE de Paris et de la Maison de l'Emploi de Paris suite à la volonté conjointe de l'État et de la collectivité parisienne.

L'EPEC a pour ambition d'être un levier majeur de mise en œuvre et déclinaison sur le territoire parisien des politiques publiques de l'emploi.

Elle a pour vocation de développer ses axes d'intervention en cohérence avec les principaux acteurs de l'emploi, et en accord avec les priorités stratégiques de la Ville de Paris et du Service Public de l'Emploi.

L'EPEC vise dans ce cadre l'émergence et la pérennisation d'actions innovantes, dans une logique de décloisonnement des approches d'insertion, d'emploi, de responsabilité sociale des entreprises et de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC).

L'ACTION DE L'EPEC S'ORGANISE AUTOUR DE 3 AXES :

- **Développer l'accès à l'emploi durable des publics les plus éloignés de l'emploi**
- **Contribuer au développement local de l'emploi**
- **Participer à l'anticipation des mutations économiques**

L'EPEC EN QUELQUES CHIFFRES EN 2020

- Plus de 16 300 bénéficiaires de nos actions, avec un réseau de partenaires de près de 1 200 entreprises et 200 SIAE, associations et organismes de formation
- 608 personnes accompagnées ont obtenu un emploi pérenne

11 171 personnes accueillies au sein de nos 2 Points Paris Emploi et orientées vers des dispositifs adaptés

3 112 personnes en suivi par le PLIE avec un accompagnement individualisé et renforcé assuré par 35 référents sur 50 sites de permanences à Paris

50 libraires et disquaires partenaires du Pôle mutations économiques et 85 entreprises accompagnées par le service d'appui RH

Plus d'1,1 million d'heures d'insertion réalisées cette année et réparties sur 1087 marchés actifs accompagnés par le pôle Clause parisien ayant bénéficié à 1 709 personnes

Plus de 800 personnes bénéficiaires des actions transversales développées par l'EPEC (École des Métiers du Vélo, ALLERO, « 2024 : Toutes championnes, tous champions ! », EMILE)

Gouvernance et Organisation interne

L'association Ensemble Paris Emploi Compétences est administrée par un **Conseil d'Administration** qui comprend 13 membres répartis en 3 Collèges :

- Le Collège des Membres constitutifs de droit (la Ville de Paris, l'État et Pôle emploi),
- Le Collège des Membres constitutifs de droit à leur demande (la Région le- de-France),
- Le Collège des membres associés (8 membres).

Le Conseil d'Administration de l'EPEC définit les principales orientations et axes stratégiques de l'association.

L'équipe salariée de l'EPEC pilote et met en œuvre ces orientations.
Elle est composée, au 31/12/2020 de 53 salariés, répartis au sein de la Direction générale, et de 3 Directions opérationnelles.

Sylvie CLEMENÇON
Directrice Générale

Alain GACHET
Directeur Opérationnel

Ludovic MULET
Directeur Administratif et Financier

Mehdi ZARAT
Directeur Opérationnel

Bouchra AHARBIL
Responsable de Projet « 2024 : Toutes championnes, tous champions ! »

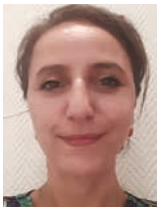
Oria BAKRI
Conseillère en Insertion Professionnelle projet ALLERO

Hayat BYHY
Chargée de Projets Clause sociale

Juliette CARON
Responsable de Projet Formation, PLIE

Béatrice CALVET
Chargée du contrôle d'exécution

Gohar CHOBANYAN
Responsable de Projets PLIE

Clément COQUERY
Chargé de Projets Clause sociale et Relations entreprises

Nicolas CORTI
Chargé d'Appui Technique PLIE

Christophe DEVREUX
Référent de Parcours PLIE

Cheikh DEME
Référent de Parcours PLIE

Sarah DIAKITE
Assistante administrative PLIE

Siramany DIARRASSOUBA
Référent de Parcours PLIE

Rigène GRIRA
Agente d'accueil et d'orientation

Tracy FILLIEUX
Chargée de Projets Clause Sociale

Sophie GERMAIN
Assistante administrative PLIE

Rachida GRAS
Secrétaire PLIE de Paris
Chargée de Repérage - Projet « 2024 : Toutes championnes, tous champions ! »

Clara GRIMAUD
Chargée de gestion FSE

Laurence HUBSWERLIN
Assistante de Direction

Aurélie JETIL
Conseillère en Insertion Professionnelle projet EMILE

Eliezer KABAWA
Référente de Parcours PLIE

Michèle KIKI
Référente de Parcours PLIE

Muriel KNEZEK
Secrétaire

Sana KNOUZI
Chargée des Ressources Humaines

Stéphane LABROUSSE
Conseiller en Insertion socio-professionnelle projet « 2024 : Toutes championnes, tous champions ! »

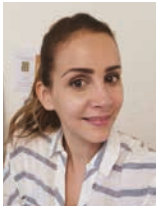

Sarah LAFON-TOF
Chargée de relations entreprises, PLIE/EMV/ALLERO

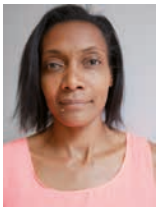

Sarah LEBORGNE
Référente de Parcours PLIE

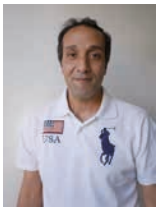

Abdelaziz MAGHFOUL
Référent de Parcours PLIE

Bibata MAÏGA
Chargée du contrôle d'exécution

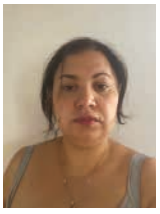

Lynda MARCHETTI
Référente de Parcours PLIE

Marthe MBILA
Chargée des Ressources Humaines

Nadia MEDJEBER
Assistante Veille de Parcours

Mangay MOMBONG
Chargé de relations entreprises, PLIE

Victorine MONDON
Chargée de Gestion FSE

Juliette PELLETIER
Chargée de Projets Etapes d'Insertion PLIE

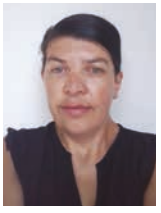

Claire PIOT
Responsable de Projets IAE

Julien PREAU
Conseiller en Insertion Professionnelle projet EMILE

Cindy PROVIDENCE
Référente de Parcours PLIE

Thomas PUJO
Chargé de relations entreprises, PLIE

Emmanuelle RAIMBAULT
Chargée de Projets Clause Sociale

Fabrice RICARD
Référent de Parcours PLIE

Christine ROUSSELOT
Responsable de Projets, Partenariats Ville de Paris

Nathalie ROUX
Responsable Mutations Economiques

Thierry SAYMARD
Responsable de Pôle

Francisca SOTO-SEYDEIWITZ
Agent d'accueil et d'orientation

SINGO Célia Nika Tita
Chargée de Projets Clause Sociale

Dorothée STRAVIUS
Chargée du contrôle d'exécution

Joëlle TCHOKOTE
Agent d'accueil et d'orientation

Marion TOMAS
Responsable Projet Emploi, Clauses sociales

Charles TOURNEUX
Responsable de Projets PLIE

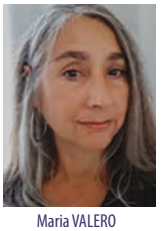

Maria VALERO
Conseillère en Insertion socio-professionnelle projet « 2024 : Toutes championnes, tous champions ! »

Pascal VACCARO
Référent de Parcours PLIE

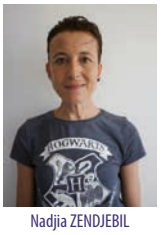

Nadja ZENDJEBIL
Agent d'accueil et d'orientation

Légende des couleurs

Direction Générale

Direction Emploi, Inclusion et Solutions Territoriales

Direction Acteurs Économiques et Gestion des Compétences

Direction Administrative et Financière

PARIS emploi

ACCUEILLIR,
INFORMER,
ORIENTER

LES POINTS PARIS EMPLOI

Les PPE 10 et 18 font partie du réseau des 9 PPE coordonnés par la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi de la Ville de Paris. Ce service « porte d'entrée » est ouvert à tous les Parisien·ne·s en recherche d'un emploi ou d'une évolution professionnelle, sans condition de statut sur le marché du travail. Autrement dit, c'est le lieu où se rendent spontanément les Parisien·ne·s ayant des besoins ou questions en matière d'emploi, de formation et de création d'entreprise pour avoir des informations et des conseils utiles et immédiats sur ces questions, mais aussi sur les lieux et les acteurs pouvant leur apporter un soutien, les événements organisés sur le territoire...

Des centres associés de la Cité des Métiers :

Les Points Paris Emploi de l'EPEC situés dans le 10e et le 18e sont des Centres Associés de la Cité des Métiers de Paris depuis 2017.

Dans le cadre de ce label, ces espaces répondent à des fonctionnalités multiples :

- **Un lieu ressource** avec des conseils des chargé·es d'accueil et d'orientation qualifié·es et de la documentation.
- **Un lieu de travail** avec la mise à disposition de tables numériques et la borne tactile PEPS (Paris Espace Partagé Solidaire) comme dans un espace de *« coworking »*.
- **Un lieu d'événements** comme des sessions d'information, de formation et de recrutement mais aussi des conférences.
- **Un lieu de réseaux** contribuant aux plans d'actions territoriaux comme l'inclusion numérique, l'emploi dans les quartiers populaires et la création d'entreprise.

Quelques données quantitatives pour l'année 2020 :

Les deux PPE de l'EPEC ont répondu au total à 11 171 contacts

— 50 % par rapport à 2019

3 usages de services différents :

- **Le public venant vers les PPE** spontanément, suite à une orientation d'un partenaire institutionnel ou local, à partir d'un événement auquel ont participé les PPE, ou bien en lien avec une action ou une communication de la Ville de Paris.
  8 357 personnes — **33 %** par rapport à 2019

- **Le public venant au sein des PPE pour un pré-recrutement** organisé par le Service Initiatives Emploi (SIE) ou par un des partenaires du Service Public de l'Emploi. **1 921 personnes** — **75 %** par rapport à 2019

- **Le public composé de professionnels** venant au sein des PPE à la demande des Directions opérationnelles de l'EPEC, de la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi, ou de partenaires institutionnels et locaux.
  893 professionnels — **50 %** par rapport à 2019

Comme ces chiffres le montrent, **la pandémie de COVID-19 a eu un impact très conséquent** sur la fréquentation des différents services et les publics usagers en 2020.

En dehors des deux périodes de confinement, l'EPEC a organisé l'ouverture partielle et progressive des deux PPE. La signalétique des gestes barrières et le matériel de désinfection ont été installés et mis à disposition dès les premiers jours. Les deux espaces collectifs ont pu être mobilisés à jauge d'un quart ou de moitié, en fonction du potentiel de chaque espace.

Les services d'accompagnement animés par l'EPEC et localisés sur ces sites ont pu réaliser les entretiens individuels sur les temps d'ouverture.

Enfin, les partenaires animant les ateliers et permanences au sein des PPE 10 et 18 ont créé une offre de service en « distanciel » (visioconférence et téléphone), garantissant ainsi un accès à leur appui collectif et individuel.

Les espaces cyber de nos deux PPE ont été mis à la disposition des personnes démunies en matériel informatique ou peu autonomes dans leur pratique des outils numériques.

ZOOM :
LA 4E ÉDITION DE LA SEMAINE POUR L'EMPLOI (SPE) DU 3 AU 7 FÉVRIER 2020

La SPE est « le moment » de promotion des missions des PPE et des activités menées régulièrement par les partenaires.

Cette année **37 évènements** ont été animés dans les locaux. Les personnes ont pu avoir accès à l'ensemble des thématiques favorisant l'accès à l'emploi, la formation et la création d'entreprise ; sans oublier la pratique des outils numériques. Au-delà des **420 personnes ayant participé aux ateliers, permanences et sessions de recrutement,** nous avons pu recevoir en premier accueil sur site **432 nouvelles personnes.**

— 24 %
par rapport à 2019

Avec nos remerciements aux partenaires :
Activ' Action – ADIE – AFEC Point F – Barreau de Paris Solidarité – BGE Parif/CitésLab – COOSE – CREPI IdF – École des Métiers du Vélo de Paris – Face Paris – La Tortue Bleue – Mairie Mobile – Mission Locale de Paris – Mozaïck RH – NQT – Pivod – Pôle emploi – Positive Planet – Projets-19 – Réseau EIF-FEL – Réseau Primaveras – Salon Joséphine – Salle St Bruno – SNC – Think Mapping

Perspectives 2021

- Développer des partenariats et une offre de services autour de plusieurs axes d'intervention que sont l'appui à la création d'entreprise et l'accès à l'emploi pour les personnes en situation de RQTH.
- Renforcer les interactions et projets de développement des deux Points Paris Emploi 10 et 18 avec les autres Centres associés de la Cité des Métiers de Paris en travaillant à une meilleure lisibilité des pôles d'expertises de chacun.

PLIE
LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI DE PARIS
DE PARIS

ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI DURABLE

LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI : LE PLIE DE PARIS

Le PLIE de Paris a pour mission d'accompagner les Parisien·ne·s les plus éloigné·e·s des exigences du marché du travail vers l'emploi durable. Il développe et coordonne des actions spécifiques avec les partenaires du territoire parisien et les entreprises, pour favoriser la qualification et l'accès à l'emploi.

OBJECTIF :
TOUCHER LE PUBLIC LE + ÉLOIGNÉ DE L'EMPLOI POUR L'ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI DURABLE

LES CHIFFRES CLÉS
DE 2020

3 112
personnes en suivi

684
nouvelles entrées

338
sorties en emploi durable soit 50 % de sorties positives

Un maillage territorial et une animation partenariale pour toucher un public volontaire, éloigné de l'emploi :

35
Référents de Parcours PLIE portés par l'EPEC et 10 opérateurs externes

50
sites de permanences sont choisis selon la proximité du public, dans ou à proximité des quartiers populaires et en fonction de l'opportunité de développement

Des orientations faites par des partenaires prescripteurs pour assurer un accompagnement dit « global », social et professionnel

Implantation du PLIE sur 9 arrondissements du territoire parisien, avec une diversité d'opérateurs :

Les opérateurs du PLIE

	TERRITOIRE D'INTERVENTION	NOMBRE DE RPP
EPEC	10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 17e, 18e, 19e, 20e	11
CASP	12e, 13e, 14e, 17e, 18e, 19e, 20e	7
Association Aurore	13e, 14e, 17e, 18e, 20e	4
EMMAÜS SOLIDARITÉ	10e, 20e	2
CREPI	10e, 11e, 17e, 20e	2
PROJETS-19	19e	2
ARMÉE DU SALUT	13e, 14e	1
ESPEREM	14e	1
SALLE SAINT BRUNO	18e	1
BIMBAMJOB	17e, 18e	1
ENVERGURE	10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 17e, 18e, 19e, 20e	2

En fin d'année 2020, un RPP supplémentaire est venu renforcer l'équipe, afin de mettre en place un suivi renforcé pour les participants en accompagnement de plus de 24 mois.

Les orientations vers le PLIE de Paris

Le PLIE accompagne les demandeurs d'emploi parisiens les plus éloignés du marché du travail, âgés de plus de 26 ans et résidant dans l'un des 9 arrondissements parisiens qui comportent des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

L'orientation en direction du PLIE peut se faire par différents moyens

- Démarche spontanée
- Orientation par des travailleurs sociaux
- Participation à des réunions d'information collectives dans les agences Pôle emploi et Point Paris Emploi

Les orientations reçues par le PLIE de Paris proviennent de diverses sources

Comme pour les années précédentes, les principaux prescripteurs sont les services sociaux parisiens, Pôle emploi et les associations du territoire parisien :

- Pôle emploi : 33 % des intégrations
- Services sociaux parisiens (SSP, EPI et PSA) : 27 % des intégrations
- Associations : 14 % des intégrations.

Le profil des 3 112 participants accompagnés

Le public du PLIE est :

- **majoritairement féminin** (63 % de femmes - 24 % du public est Cheffe de Famille Monoparentale)
- **agé de plus de 45 ans** (42 % du public, dont 18 % de + de 55 ans)
- **habitant les Quartiers populaires** (36 % du public)
- **allocataire des minimas sociaux** (53 % du public dont 42 % de bénéficiaires du RSA)
- **avec un bas niveau de qualification** (68 % a un niveau V et infra, dont 41 % de niveau VI et infra)
- **avec des problématiques d'hébergement** (40 % du public)
- **détenant une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé** (11 % du public)
- 163 participants avec le statut « **réfugié** » sont suivis par le PLIE

Focus sur la répartition des participants suivis

selon l'arrondissement (en rose) et les quartiers populaires (en violet) (3 112 personnes et 1 132 des Quartiers Populaires).
80 % des participants habitant dans les QPV résident dans les 18e, 19e et 20e arrondissements

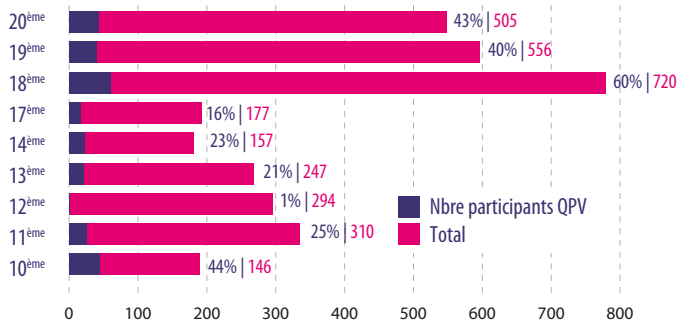

Focus sur le niveau de qualification des participants PLIE

68 % des participants suivis ont un niveau V ou infra et, parmi eux, 41 % ont un niveau VI ou infra.

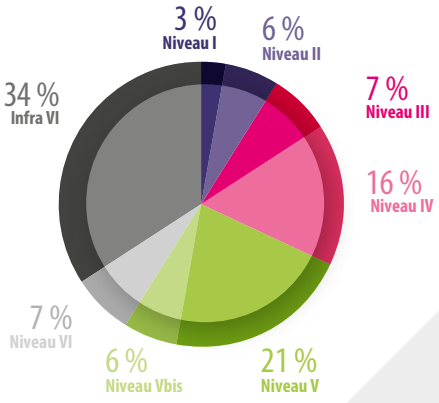

Une méthode pour accompagner vers l'emploi durable

- Un accompagnement renforcé et global de longue durée (en moyenne 24 mois), basé sur le volontariat, et avec au moins deux RDV mensuels entre le Participant et un Référent de Parcours PLIE dédié.
- La co-construction d'un parcours d'insertion : élaboration de projets, accès à la formation et à l'emploi.
- La mise en œuvre rapide d'étapes de parcours s'appuyant sur des actions spécifiques collectives et / ou individuelles.
- Une programmation d'actions de formation adaptées.
- Un suivi pendant 6 mois après la reprise d'un emploi.

Les actions mises en œuvre pour lever les freins et assurer la sécurisation du parcours

- Un accompagnement renforcé global en lien avec les travailleurs sociaux pour lever les freins périphériques.
- Un parcours d'accompagnement composé d'étapes successives permettant une avancée progressive dans la levée des freins à l'emploi (qualification, expérience professionnelle, mobilité, précarité…) identifiés par le Participant et le Référent. Ces étapes successives permettent de sécuriser le parcours et d'aboutir à un projet professionnel élaboré.
- Afin de valider le projet professionnel, différentes actions sont mobilisées pour les participants PLIE : enquêtes métiers, immersions (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel), développement d'un réseau professionnel (parrainage…), évaluation des compétences, visites d'entreprise, emplois de parcours en IAE…
- Favoriser l'autonomie des participants dans leurs démarches d'insertion professionnelle.

Un accompagnement qui s'est adapté à la crise sanitaire

La pandémie de COVID-19 a fortement impacté la vie des participants du PLIE à partir de mars 2020 et a imposé la mise en place rapide de nouvelles manières de travailler et d'accompagner ces personnes. Un nécessaire effort d'adaptation a été réalisé afin de maintenir le plus possible l'accompagnement et le lien avec les participants.

La crise sanitaire accentuant les difficultés rencontrées par nos participants, les référents ont rapidement vu changer la teneur des demandes formulées par notre public. En effet, les questions d'ordre social sont devenues prégnantes et les référents ont souvent été le premier relais dans la résolution de questions urgentes (orientation vers les distributions alimentaires, information sur les centres de santé, sur la mise en place du chômage partiel, sur l'ouverture de droits, sur les mesures de contrôle des déplacements…).

Du fait des différents confinements, l'accompagnement à distance s'est imposé (augmentation de près de 50 % des entretiens à distance).

Cependant, un effort a rapidement été réalisé de la part de l'EPEC et des opérateurs pour proposer, dès le début du premier déconfinement, la reprise des rendez-vous en présentiel, qui se sont ensuite poursuivis, en alternance avec le distanciel, tout au long de 2020.

Les étapes de formation dans le parcours des participants du PLIE

La formation constitue une étape clé du parcours PLIE, permettant au participant de poursuivre des objectifs variés et complémentaires : remobilisation, acquisition ou consolidation de compétences, obtention d'une qualification, immersion en entreprise, et de façon plus globale, enrichissement personnel et professionnel.

Le pôle formation du PLIE s'est fait le relais, auprès des Référents de Parcours PLIE, des nombreuses opportunités de formation offertes par le territoire parisien, dont l'offre développée par la Ville de Paris, avec l'envoi régulier d'information, la présentation des programmes de formation aux participants, et un lien direct pour l'inscription des participants aux Cours Municipaux pour adultes…

Parallèlement, le PLIE a mis en œuvre des programmes de formation spécifiques pour ses participants, complémentaires des actions du territoire : programme « Actions d'appui aux parcours », « Actions Territorialisées » en lien avec la région Île-de-France, Programme de formation spécifique pour les participants salariés en contrat PEC au sein de la Ville de Paris, convention de partenariat avec des structures de l'IAE.

Dans un contexte difficile et inédit, les équipes ont su rechercher des solutions innovantes pour poursuivre les actions du PLIE même à distance : communication régulière sur les supports de formation à distance, poursuite du lien avec les organismes de formation lors de comités en visio-conférence, mise en place de supports spécifiques de formation.

Ainsi, malgré les confinements successifs, 778 étapes de formation ont pu être mises en œuvre pour les participants du PLIE. Ces étapes de formation ont permis aux participants d'accéder à des connaissances essentielles pour la poursuite de leur parcours comme la maîtrise du français ou des compétences numériques, qui représentent à elles seules 35 % des étapes de formation des participants PLIE. Elles ont aussi permis aux participants d'acquérir des compétences techniques et des qualifications professionnelles dans des secteurs d'activité tels que la sécurité, l'hôtellerie/ restauration ou la petite enfance.

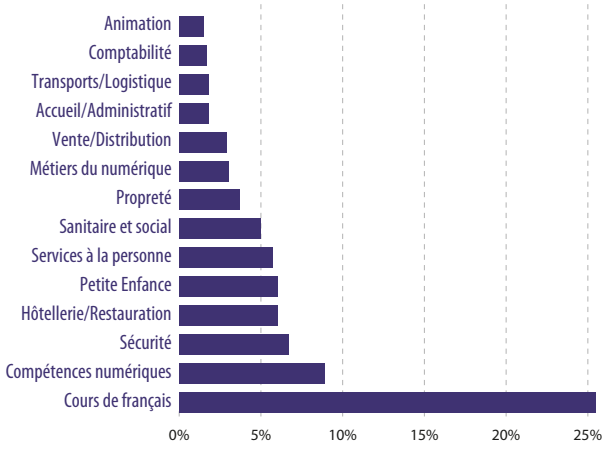

Etapes formation 2020
Les formations les plus suivies concernent les compétences de base (principalement en français et en bureautique), ainsi que les formations du secteur des services à la personne (particulièrement dans la petite enfance).

Des « actions d'appui aux parcours » spécifiques et adaptées aux participants du PLIE

Les actions d'appui aux parcours regroupent 3 opérations distinctes menées dans le cadre de l'appel à projet FSE « actions d'appui aux parcours 2020 ».

- **« Diagnostic Compétences Clés »** - ESPEREM : 20 participants
- **« Initiation à la bureautique au service de la recherche d'emploi »** - Emmaüs Solidarité : 24 participants
- **« Préparation aux épreuves de sélection de formation »** - Envergure : 12 participants

Des étapes de parcours par l'accès aux Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) : un conventionnement spécifique avec l'IAE

L'étape de Parcours au sein des ACI représente pour le Participant PLIE une véritable opportunité de mise en situation de travail dans un environnement bienveillant et de sécurisation de son parcours. Depuis 2019, le PLIE de Paris lance chaque année un appel à projets FSE auprès des ACI du territoire. Le partenariat mis en place dans ce cadre permet de soutenir des chantiers d'insertion qui favorisent l'émergence de métiers transversaux et de compétences transférables, et permettent l'orientation vers des métiers porteurs ou la reconversion professionnelle.

Afin que les participants réussissent au mieux cette étape de leur parcours, les ACI partenaires définissent des prérequis clairs et adaptés aux situations des participants PLIE. Ils s'assurent également que les participants bénéficient d'un parcours d'insertion co-construit avec le Référent de Parcours PLIE visant l'insertion vers l'emploi durable. Les équipes du PLIE animent ces partenariats, à travers des actions de sensibilisation et de recrutement dédiées (information collective, visites de structures) et des échanges réguliers (contacts des chargés d'accompagnement des ACI avec les équipes PLIE et les RPP, comités de suivi…).

En 2020, les ACI conventionnés étaient les suivants :

OPÉRATEURS	INTITULÉ DE L'ACTION	PLACES PRÉVUES	ENTRÉES EFFECTIVES
CASVP	ACI Bio nettoyage	4	11
EMMAÜS FRANCE	ACI Coup de main	10	9
Etudes et chantiers IDF	ACI Espaces verts	9	13
Les Restos Du Cœur	ACI Office repas chauds	15	19
CASVP	ACI Restauration qualifiant	4	5
Etudes et chantiers IDF	ACI Solicycle	14	16

Parmi les participants entrés en ACI en 2020, on comptait :

- 40 % d'habitants QPV,
- 41 % de personnes avec un niveau infra VI (ancienne classification), soit niveau d'école primaire ou non scolarisé,
- 80 % de personnes avec un niveau 3 (ou anciennement V et infra (CAP/ BEP))
- 44 % de personnes en logement très précaire (CHRS, hébergé, hôtel).

Le partenariat construit avec les ACI a donc permis d'orienter vers ces dispositifs les participants les plus éloignés de l'emploi et pour lesquels cette étape, permettant d'être en situation de travail dans un environnement bienveillant, favorise le plus la sécurisation du parcours.

Une formation professionnalisante financée par la région IDF : Action territorialisée Agent de sécurité

Le métier d'agent de sécurité est un projet professionnel récurrent des participants du PLIE. Pour autant, la plupart d'entre eux se retrouvent en difficulté lors des tests de sélection, en particulier pour les épreuves écrites. Par ailleurs, les entreprises du secteur ont des difficultés à trouver des professionnels diplômés et motivés, en particulier pour les missions de surveillance de chantiers.

Partant de ce constat, le PLIE a proposé une action dans le cadre de l'Appel à Projet de la Région Île-de-France « Actions territorialisées » visant une formation complète au métier d'agent de sécurité, avec passage du CQP APS, du SSIAP 1, du SST et de l'habilitation HOBO. Cette formation a été accompagnée d'une remise à niveau de 35 heures centrée sur les maths, le français et le numérique, d'une sensibilisation aux environnements de travail sur chantier et d'une période d'immersion en entreprise.

Prévue pour un démarrage au premier semestre 2020, l'action a été directement impactée par le confinement. Les équipes du PLIE et l'organisme de formation, FPSG, ont dû, de ce fait, mettre en œuvre des solutions adaptées à ce nouveau contexte : accompagnement à distance pour faciliter l'accès aux autorisations préalables d'entrée en formation, possibilité de se connecter à un logiciel en ligne pour commencer à se former aux compétences clés et débuter la formation au métier d'agent de sécurité.

Lors de la réouverture du site, une première session en jauge réduite a pu démarrer en juin avec 7 participants, puis une seconde en septembre avec 17 participants. Il est à noter que malgré le suivi régulier du PLIE et de l'organisme de formation, 7 personnes ont été contraintes d'abandonner la formation, la plupart pour des raisons directement liées à la pandémie : absences longues pour problème de santé, problèmes administratifs liés au confinement, etc.
Sur les 17 personnes ayant effectué la formation, 14 ont obtenu leur diplôme et leur carte professionnelle. Les trois ayant échoué pourront prochainement repasser l'examen.

Un accès facilité aux cours municipaux pour adultes de la Ville de Paris

Dans le cadre d'une convention avec la Ville de Paris, les participants du PLIE bénéficient d'un accès simplifié aux cours municipaux pour adultes, avec un lien d'inscription direct. Chaque année, le PLIE finance les inscriptions des participants en difficulté financière ayant besoin de ces cours pour mener à bien leurs projets.
Ainsi sur l'année scolaire 2019-2020, 37 cours municipaux ont pu être pris en charge financièrement par le PLIE malgré le report de certaines sessions dû à la pandémie et à la période de confinement qu'elle a engendrée.

Des solutions adaptées pour les participants PLIE en contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) à la Ville de Paris

En 2020, 48 participants PLIE ont été recrutés en PEC au sein de la Ville de Paris. Tremplin vers l'emploi pérenne, les contrats PEC de la Ville sont plus accessibles aux participants PLIE en cours de parcours que les emplois marchands classiques, et leur offrent une période de stabilité dans l'emploi plus longue que les autres contrats aidés.
Afin de sécuriser ces parcours en CUI-PEC et la transition vers un emploi pérenne, le PLIE de Paris, en partenariat avec la Ville de Paris, a mis en place deux actions spécifiques dédiées aux participants PLIE salariés en CUI-PEC au sein de la Ville de Paris pour la période 2019-2020 :

- **Diagnostics compétences clés (ESPEREM) : 40 diagnostics prévus / 32 diagnostics effectivement réalisés**

  Cette action, préconisée en début de contrat CUI-PEC, a pour but de permettre au participant de faire un point sur ses compétences clés au regard du métier visé. A l'issue des 2 rendez-vous, en fonction des échanges et de l'évaluation une orientation vers une formation adaptée peut être préconisée.

- **Dynamiser sa recherche d'emploi (CREPI) : 24 places prévues - 2 sessions / 20 personnes intégrées**

  Cette action permet au participant de préparer sa recherche d'emploi pérenne de façon sereine en bénéficiant du soutien du groupe et d'un accompagnement professionnel du CREPI.

Perspectives pour la programmation 2021 du PLIE

Marquée par la crise sanitaire, l'année 2020 a nécessité une forte réactivité et une adaptation continue de la part des participants et de leurs Référents PLIE. Elle a aussi fait émerger de nouveaux besoins de formation, identifiés grâce aux échanges constants avec les Référents de Parcours PLIE et les partenaires du territoire.

Les appels à projets lancés par le PLIE en 2021 viseront donc :

- L'autonomie numérique, avec la mise en place d'un programme individualisé permettant au participant d'acquérir un matériel adapté et de suivre une formation collective modulable, concrète et pragmatique avec des modules spécifiques ouverts aux non lecteurs non scripteurs,
- La reprise de confiance en soi et envers les autres, via des ateliers d'expression orale par le théâtre, particulièrement utiles pour les publics qui ont été isolés pendant les confinements,
- La préparation de l'entrée en emploi et la prévention des ruptures de périodes d'essai, avec des ateliers basés sur l'apprentissage des droits et devoirs des salariés, la valorisation de l'image de soi et la gestion des conflits,
- La poursuite et le renforcement des diagnostics de compétences clés.

L'emploi de parcours

Le participant PLIE construit son parcours dans l'objectif d'accéder à un emploi durable, c'est-à-dire un emploi stable en cohérence avec son projet professionnel. Il est toutefois fréquent qu'il occupe un emploi ponctuel pendant son parcours PLIE. Il peut s'agir d'un poste en IAE, en intérim ou en CDD. Cet « emploi de parcours » constitue une étape intéressante pour le participant. Il lui permet d'obtenir des ressources financières, de se mobiliser, d'acquérir les codes de l'entreprise, de reprendre confiance en lui, d'avoir une expérience professionnelle et parfois de valider son projet.

La relation entreprises : pour favoriser le recrutement des participants PLIE

Le lien avec les entreprises doit se faire dès l'élaboration du projet professionnel et tout au long de l'accompagnement (découverte métiers, sensibilisation aux filières en tension, immersion des participants…). Pour mieux intégrer les entreprises dans le parcours des participants, le PLIE s'appuie sur ses chargés de relation entreprises afin de construire un partenariat solide avec le tissu économique local et offrir de réelles opportunités d'emploi aux personnes accompagnées.

L'offre de service du pôle relation entreprises du PLIE se structure autour de deux axes principaux :

- Accompagner l'entreprise qui souhaite recruter ou qui s'inscrit dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) : les chargés de relation entreprises du PLIE ont une bonne connaissance des secteurs d'activité, des processus de recrutement, des études de poste de travail et de la présélection de candidatures. Dans le cadre de la démarche RSE, l'entreprise peut être accompagnée pour recruter mieux, mais aussi sur tout type d'action lui permettant de contribuer aux enjeux du développement durable (accueil d'un stagiaire, présentation des métiers, parrainage…).
- Préparer les participants PLIE à rencontrer les entreprises, les sensibiliser aux attentes des recruteurs, les inviter à travailler sur leurs postures en lien avec les « codes » de l'entreprise, animer des sessions de simulation d'entretiens d'embauche, et développer un réseau actif d'entreprises partenaires.

Dans son **partenariat avec la Ville de Paris,** le PLIE de Paris propose un **accompagnement spécifique aux participants PLIE salariés recrutés en contrat aidé** par la collectivité. Cet emploi de parcours peut être déterminant pour la future recherche d'un emploi durable. En 2020, ont ainsi été préparés 139 participants PLIE, et 48 d'entre eux ont été recrutés, sur 4 métiers : aide-éboueur, aide-agent technique des installations sportives, aide-agent technique d'entretien des espaces et aide-agent technique de la petite enfance.

Dans une année caractérisée par une crise sanitaire et économique sans précédent, la relation entreprises a, néanmoins, pu organiser **2 sessions de recrutement collectif** :

- dans le secteur du commerce pour l'entreprise RH Strategy/Intermarché
- dans le secteur administratif avec Pluri' RH.

Les chargés de relation entreprises ont mis en place **28 préparations collectives** (en présentiel ou à distance) à destination des participants du PLIE afin de mieux réussir leurs entretiens.

Le PLIE a également travaillé avec **17 nouvelles entreprises partenaires en 2020** : restaurant *« Le Sunset », Pick Up Logistics, Saveurs et vie, Alliance Automotive France, Diligo, PMR Sécurité, FOX Multi services, Agence 4h30, Dynastie services, Maisons et Services, Cap Dentaire, ORPEA, PROPTECH, Le Petit Ney, L' Armée du Salut, la Boutique du coiffeur.*

Cette période a, par ailleurs, permis à la relation entreprises de travailler sur une nouvelle organisation de son offre de service qui prendra effet dès le début de l'année 2021 et permettra de renforcer son efficacité tant pour les chercheurs d'emploi que pour les référents : CVthèque, répartition sectorielle, info-métiers pour les RPP...

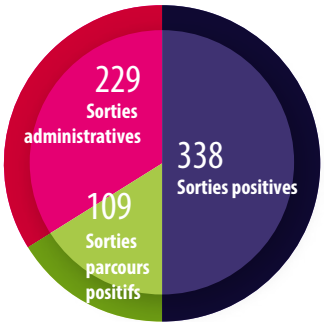

Sorties Positives et Parcours Positifs

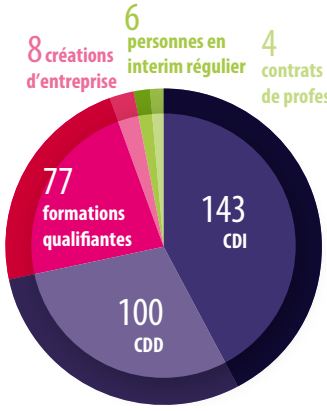

Détail des sorties positives

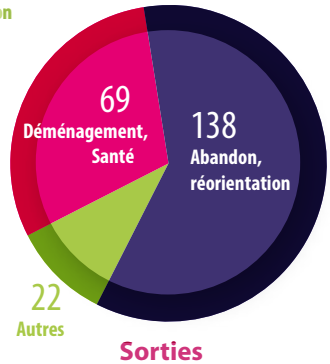

Sorties Administratives

› **Taux de sorties positives : 50 %,** soit 338 sorties positives *(143 CDI, 100 CDD, 77 formations qualifiantes, 8 créations d'entreprise, 6 personnes en intérim régulier, 4 contrats de professionnalisation).*
Bien que le taux de sorties positives soit en baisse de 5 % par rapport à 2019, il reste satisfaisant au vu du contexte sanitaire, du gel des embauches et des périodes d'essai interrompues en 2020. **À noter également que les sorties en emploi durable (CDI et CDD de plus de 6 mois) représentent près de 67 % des sorties positives,** soit 17 points de plus que l'objectif de 50 % inscrit dans le Protocole d'Accord du PLIE, ceci grâce à un travail de sensibilisation auprès des employeurs et de sécurisation dans l'emploi du parcours des participants.

› **Taux de parcours positifs : 66 %** soit 447 personnes ayant pu accéder à un emploi ou bénéficier d'étapes de parcours significatives durant le temps de leur accompagnement. Ce taux est en baisse de 4 % par rapport à 2019, à relier également aux effets de la crise sanitaire.

Les participants du PLIE bénéficient d'un accompagnement dans l'emploi jusqu'à 6 mois après la date d'embauche et sortent du dispositif PLIE après avoir fourni les justificatifs de leur maintien en emploi.

› Des résultats satisfaisants malgré la crise sanitaire

Les résultats de l'année sont inférieurs à ceux de l'année précédente mais restent néanmoins satisfaisants au vu du contexte sanitaire. En effet, le nombre d'entrées en baisse résulte de la diminution des orientations reçues, notamment en provenance des services sociaux parisiens et de Pôle emploi. Cela s'explique, entre autres, par l'annulation d'un certain nombre de réunions d'information collective organisées dans les agences Pôle emploi et, plus globalement, par des rythmes d'accueil en présentiel moindres dans la plupart des services durant une grande partie de l'années 2020.

Au niveau des sorties du dispositif, un certain nombre de contrats qui devaient être prolongés ne l'ont pas été, des secteurs entiers ont mis en pause les recrutements (hôtellerie, restauration, tourisme), des centres de formation ont dû retarder les entrées en formation ou proposer des modalités de formation à distance qui ne convenaient pas à nos participants. Tout cela a concouru au ralentissement des sorties positives sur l'année 2020.

Une démarche qualité à l'écoute des participants PLIE

Depuis 2016, le PLIE de Paris s'est engagé dans une démarche qualité de son service accompagnement afin de garantir aux participants PLIE le respect des 22 engagements inscrits dans le référentiel QUALI'INSER. Ainsi chaque année, l'équipe du PLIE est auditée par l'organisme certificateur SGS-ICS.
Pour l'année 2020, le contexte sanitaire ne nous a pas permis de réaliser l'audit de certification. Pour autant, un contrôle interne a été effectué à distance à l'aide du système d'information et de suivi des parcours *« Visual Course »*. Plus de 800 points de contrôle sélectionnés de façon aléatoire parmi les files actives de participants PLIE ont ainsi été vérifiés. Le rapport a été remis à l'encadrement du PLIE de Paris à des fins d'appui individuel auprès des Référents de Parcours PLIE, le cas échéant.

Les modalités et les pratiques professionnelles ont été bien évidemment modifiées et renouvelées du fait de l'obligation de prioriser le distanciel sur les périodes de confinement. La traçabilité des actes professionnels, du fait du télétravail et de l'isolement des personnes accompagnées, s'est trouvée accentuée et très expressive du vécu des répercussions psychologiques pour chacun.

La mobilisation d'applications telles que *WhatsApp* par les Référents de Parcours PLIE dans l'appui individuel et l'animation d'ateliers a permis de maintenir un vis-à-vis dynamisant, sur des moments cruciaux d'encouragements et de conseils. Nous devrons en tenir compte dans le travail d'actualisation du référentiel de certification.

Perspectives 2021

La Démarche Qualité de Service du PLIE de Paris fait partie intégrante des outils d'animation et de suivi de la relation aux participants PLIE. La pause, sous contrainte de l'épidémie de COVID-19, peut nous donner à réfléchir, avec l'ensemble des acteurs impliqués, sur les évolutions de nos engagements de services et des points cruciaux de l'identité d'intervention, tant sur l'accompagnement individuel que sur l'ensemble des solutions émises par l'équipe du PLIE et ses partenaires de la programmation.

REGARDS CROISÉS

Souhila S.,
41 ans,
participante PLIE

Bonjour Mme S., pouvez-vous s'il vous plaît résumer les grandes étapes de votre parcours au PLIE ?

Bonjour, j'ai été suivie pendant presque 2 ans par M. Maghfoul. Quand j'ai commencé l'accompagnement, j'étais en proie à de grandes difficultés sociales et financières : bénéficiaire du RSA, et ma situation de logement était instable. Par ailleurs, j'étais sans emploi et je n'étais jamais parvenu jusqu'ici à trouver un emploi stable. Au début, je voulais plutôt trouver un emploi comme Agent de nettoyage, car c'était le dernier métier que j'avais exercé, ou bien faire une formation. Cela a été un petit peu difficile au début, car nous essayions beaucoup de choses, mais cela ne fonctionnait pas. Mais mon référent m'encourageait toujours, il me répétait que nous allions trouver une solution. Finalement, j'ai été recrutée par la Ville de Paris comme aide-agent technique d'entretien d'espaces dans le Cimetière de Montparnasse, en contrat PEC (contrat aidé). J'étais contente d'avoir un emploi à temps plein pour une durée d'un an, mais je ne connaissais pas le métier, et je n'avais jamais travaillé dans un Cimetière. Finalement, cela s'est très bien passé, aujourd'hui je suis même titulaire du poste !

Que diriez-vous à une amie au chômage longue durée pour la convaincre de se faire accompagner par le PLIE ?

Je lui dirais que ça marche ! La preuve : j'ai réussi. Et maintenant, même mon mari est suivi par M. Maghfoul.

Pourquoi cela marche, d'après vous ?

Parce qu'on a un « vrai suivi ». Déjà, on a des rendez-vous tous les 15 jours, mais même si on a des questions entre temps, on peut appeler son référent, M. Maghfoul trouvait toujours un moment à me consacrer. Il m'encourageait et puis quand cela ne marchait pas, on essayait tout de suite autre chose. C'est important de sentir qu'on est vraiment accompagnée, qu'on n'est pas « seule dans la nature. » Parce que ce n'est pas facile de trouver un travail, on sait pas trop comment s'y prendre.

Abdelaziz Maghfoul a été le Référent Parcours PLIE de Mme S. pendant plus de 19 mois. Il travaille au PLIE depuis 2013, et intervient dans le 11e arrondissement, notamment au sein du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. Il a accepté de nous apporter son point de vue sur l'accompagnement de Mme S.

Quel a été le moment décisif dans le parcours?

Le moment important et qui a fait basculer les choses fut l'accès au PEC, grâce à l'équipe d'animation du PLIE, qui a pu lui permettre d'être retenue malgré les obstacles (chose qui n'était pas gagnée d'avance).

Comment décrirais-tu son évolution ?

Elle a su mettre en avant une détermination dans la motivation et les actions à mettre en place (PEC/Concours de la Ville de Paris). Elle a pris conscience des opportunités à ne pas manquer.

Mme S. avait à la base un projet de formation dans le nettoyage, finalement, elle a passé un concours d'ATEE.

Avais-tu une stratégie bien définie ou bien t'es-tu au contraire adapté aux circonstances ?

Le référent doit s'adapter aux différents aléas et comprendre qu'un parcours professionnel n'est pas figé. Il doit contractualiser chaque étape nouvelle avec la personne, ne pas hésiter à parler de transfert de compétences et obtenir une adhésion constructive en lien avec le bénéficiaire, dans le périmètre de la recherche d'emploi.

M. Abdelaziz Maghfoul,
Référent Parcours PLIE

ACCÉDER
À L'EMPLOI
DURABLE

LE PÔLE CLAUSE SOCIALE

Le pôle Clause sociale de l'EPEC développe son offre de services en direction de l'ensemble des parties prenantes de l'achat socialement responsable du territoire : donneurs d'ordres publics et privés, entreprises, acteurs de l'emploi et de l'insertion, structures de l'insertion par l'activité économique.

En prenant appui sur la commande publique et les opérations privées du territoire parisien, l'objectif du Pôle Clause sociale de Paris est de garantir un effet levier pour mettre en œuvre un dispositif d'accès à l'emploi durable pour les personnes qui en sont les plus éloignées.

LES CHIFFRES CLÉS
DE 2020

1 709
bénéficiaires

1 154 000
heures réalisées

547
recrutements directs
69 % d'emplois durables

19,6 %
des heures réalisées par les SIAE

1 087
marchés actifs, publics et privés

578 entreprises
titulaires des marchés, en lien avec le Pôle Clause sociale
70 % de TPE / PME

Les publics

1 709 bénéficiaires des clauses sociales en 2020

- 316 personnes résident dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville, soit 18,5 % de l'ensemble des bénéficiaires des clauses sociales.
- 12,8 % des personnes entrées dans le dispositif Clauses Sociales sont en situation de handicap : 41 % sont des femmes et 59 %, des hommes.

Répartition par genre

Si seulement 23 % de l'ensemble des bénéficiaires sont des femmes, la répartition F/H évolue fortement en fonction des modalités de mise en œuvre des clauses sociales :

- 35,4 % de femmes en recrutement direct,
- 8,7 % de femmes lorsque les modalités de recours aux SIAE sont utilisées par les entreprises
- 6,2 % de femmes pour l'intérim classique

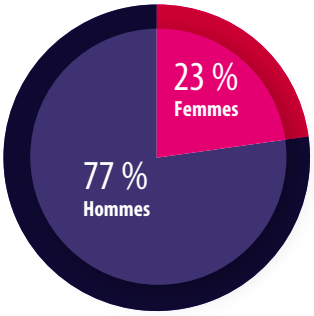

Niveau de qualification

Les publics sans diplôme (Niv. Vbis / Niv. VI) représentent 60,5 % des bénéficiaires des clauses sociales.

Ventilation par tranche d'âge

Les moins de 26 ans et les plus de 50 ans représentent 35,7 % de l'ensemble des publics bénéficiaires.

1 million 154 mille heures d'insertion réalisées

- **75,7 % des heures d'insertion ont été réalisées par voie de recrutement direct**
- **19,6 % par le recours des entreprises aux SIAE** (sous-traitance et mise à disposition de personnels)
- **L'intérim classique** représente **2,5%** des heures d'insertion, **l'emploi partagé** (GEIQ), **1,9%** et le **recours aux entreprises adaptées** (public en situation de handicap), **0,3%**.

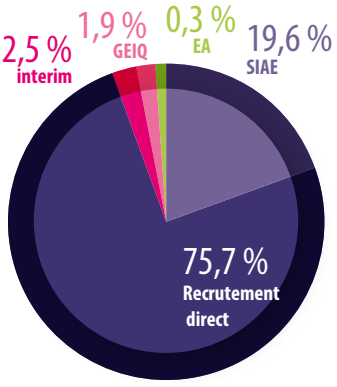

Les recrutements

• réalisés par les entreprises titulaires et sous-traitantes de marchés publics et privés en 2020

547 recrutements ont été effectués sur l'année : *69 % de ces recrutements sont des emplois durables*

- **176 CDI**
- **92 contrats en alternance**
- **104 CDD de 6 mois et plus**

• réalisés dans le cadre du Comité Technique Emploi

Pour rappel, le Comité Technique Emploi a été mis en place au 1er janvier 2017. Il regroupe Pôle emploi, la Mission locale de Paris, Cap emploi-Sameth Paris, le GRAFIE, la DASES-Bureau RSA, la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi et la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires de la Ville de Paris, l'École de la 2e Chance.

- **140 recrutements réalisés dans le cadre du CTE (+ 21 % comparativement à 2019)**
- **87 orientations directes, 24 repositionnements, 29 issus de la CVthèque**
- **149 postes ouverts / 519 candidats positionnés**
- Aux 140 recrutements réussis, s'ajoutent 12 contrats établis en 2019 et reconduits en emplois durables en 2020 (12 CDD de moins de 6 mois transformés en 2020 en 8 CDD de plus de 6 mois, 2 contrats de professionnalisation et 2 CDI).
- Le taux d'emploi durable est de 72 %. 30 CDI, 44 contrats en alternance (apprentissage et professionnalisation), 27 CDD de 6 mois et plus.
- 85 % des personnes recrutées sont résidents parisiens, dont 15 % en QPV.

PRESCRIPTEUR	NOMBRE D'EMBAUCHES
PÔLE EMPLOI IAE/STRUCTURES DE L'IAE	33
ACTION EMPLOI RÉFUGIÉS	27
MISSION LOCALE DE PARIS	23
PÔLE EMPLOI	20
DASES EPI	11
EPEC /PLIE DE PARIS	10
ÉCOLE DE LA 2E CHANCE	5
CAP EMPLOI 75	4
EPEC (PPE ET « TOUTES CHAMPIONNES, TOUS CHAMPIONS »)	4
FRANCE TERRE D'ASILE	2
ORGANISME DE FORMATION	1

Des plans d'action sectoriels ou liés aux publics ont été mis en œuvre en 2020 avec les partenaires du CTE

Dans le cadre du plan d'action « **favoriser l'intégration par l'emploi de publics réfugiés et primo-arrivants par l'utilisation des clauses sociales dans les marchés publics et privés du territoire parisien** » - AAP DDCS/Programme 104, **51 personnes ont été recrutées** par les entreprises titulaires des marchés publics, pour un objectif annuel fixé à 50 recrutements. **Le taux d'emploi durable est de 76 %.**

TYPE DE CONTRAT	NOMBRE	%
CDI	8	16 %
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	7	14 %
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	6	12 %
CDD ≥ 6 MOIS	18	47 %
CDD < 6 MOIS	12	24 %

SECTEUR D'ACTIVITÉ D'EMBAUCHE	NOMBRE	%
BÂTIMENT	25	50 %
NETTOYAGE	9	18 %
PRESTATION INTELLECTUELLE	3	6 %
INFORMATIQUE	3	6 %
PETITE ENFANCE	2	4 %
TRAVAUX PUBLICS	2	4 %
ESPACES VERTS	2	4 %
SÉCURITÉ	2	4 %
ACCUEIL	1	2 %
ADMINISTRATIF	1	2 %
COLLECTE DE DÉCHET	1	2 %

Plan d'action pour l'accès des jeunes aux métiers du BTP par l'apprentissage.
21 jeunes embauchés en contrat d'apprentissage à la rentrée scolaire 2020

SECTEUR		QUALIFICATION VISÉE	NOMBRE DE JEUNES RECRUTÉS	
BÂTIMENT	Electricité	CAP	1	15
	Electricité	Bac pro	5	
	Plomberie	CAP	6	
	Installateur Sanitaire	Bac pro	1	
	Génie climatique	Bac pro	1	
	Carreleur	CAP	1	
TRAVAUX PUBLICS	Maçon bâtiment	CAP	1	5
	Constructeur de route	CAP	1	
	Maçon	CAP	3	
BTP	Chargé d'affaire travaux	Licence	1	1

Plan d'action Numérique «Développeu.r.se web, web mobile, JAVA» en contrat de professionnalisation de 18 mois (Entreprises : *Open* et *We Are Together*), précédé d'une POEI de 400 heures pour 5 personnes, 3 femmes et 2 hommes. La formation est assurée par *Simplon.co*.

L'insertion par l'activité économique

19,6 % des heures d'insertion ont été réalisées par des contrats de sous-traitance et de mise à disposition entre les entreprises titulaires des marchés et les structures de l'IAE, soit 226 000 heures de travail pour **472 contrats d'insertion établis en 2020.**

23 SIAE parisiennes ont bénéficié des clauses sociales mises en œuvre par l'EPEC

5 Associations Intermédiaires (AI), **5 Entreprises d'Insertion** (EI), **6 Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion** (ETTI), **2 Ateliers Chantier d'Insertion** (ACI), **5 Régies de Quartiers** (RQ)

- 181 000 heures d'insertion réalisées par les SIAE parisiennes, soit 80 % des heures d'insertion réalisées par l'ensemble des structures de l'IAE sur les projets clauses sociales suivis par l'EPEC.
- 81 % des heures d'insertion mises en œuvre par les SIAE parisiennes sont réalisées sur les marchés de la Ville de Paris.

Ventilation des heures réalisées par les SIAE parisiennes par types de structures

ETTI : 90 %, EI : 6,5 %, AI : 1,8 %, RQ : 1,2 %, ACI : 0,5 %

Ventilation des heures réalisées par les SIAE parisiennes par segments d'achats

SEGMENTS D'ACHATS	HEURES RÉALISÉES 2020
COLLECTE DE DÉCHETS / RECYCLAGE	106 365
BTP TRAVAUX PUBLICS BÂTIMENT	61 020 *20 338* *40 682*
GESTION D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS	4 195
ESPACES VERTS	3 524
INFORMATIQUE	2 608
FABRICATION MATÉRIEL / MOBILIER	1 959
TRANSPORT / LOGISTIQUE	630
NETTOYAGE	298
ACCUEIL / ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES	12

Les marchés actifs

Des clauses sociales mises en œuvre dans **1 087 marchés** actifs, publics et privés (+13 % comparativement à 2019).

67 % des marchés actifs sont des marchés de service, 31 % des marchés de travaux, 2 % des marchés de fourniture.

Sur ces 1087 marchés actifs, **203 nouveaux marchés ont été notifiés depuis le 1er janvier 2020,** soit 18,7 % du volume global d'activité sur l'année.

Comparatif Ville de Paris / État

Les marchés de la Ville de Paris et de l'État représentent 75 % de l'ensemble des marchés actifs et 71 % des marchés notifiés.

	VILLE DE PARIS	ÉTAT
MARCHÉS ACTIFS	**431** (39,7 % du volume global)	**382** (35,1 % du volume global)
- Travaux - Services	40,4 % 57,8 %	8,9 % 87 %
MARCHÉS NOTIFIÉS	**76**	**68**

De nouveaux partenariats donneurs d'ordres en 2020

7 nouveaux partenaires ont rejoint le pôle Clause sociale de l'EPEC en 2020.

Ces collaborations ont fait l'objet de conventions de partenariat et de financement et de réponses à des marchés publics dont l'EPEC a été désignée lauréate.

- **RIVP,** bailleur social de la Ville de Paris – Marché public
- **CNAM, Assurance Maladie** – Marché public
- **EPAURIF** (Réhabilitation et extension de Paris Dauphine – Réhabilitation du CROUS, centre Jean Sarrailh)
- **Fédération Française de Tennis** (Paris 2024)
- **Sorbonne Université** (Faculté de Médecine, Faculté de Lettres, Faculté des Sciences et Ingénierie)
- **Viparis** (Opération « *Peace & Log* » 17e – Réinventer Paris 2)
- **Sogaris** (Opération « *La Folie Champerret* » 17e – Réinventer Paris 2)

Les entreprises titulaires et sous-traitantes

578 entreprises sont titulaires des 1087 marchés actifs accompagnés par l'EPEC

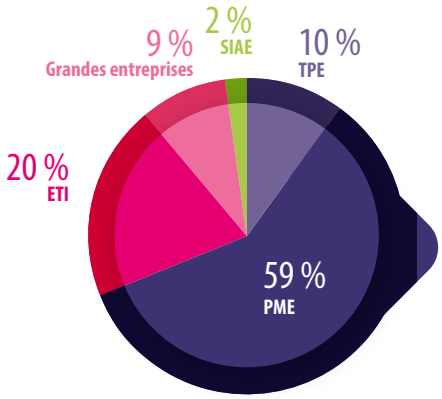

Les TPE / PME représentent 70 % des entreprises titulaires.

- **10 régies de quartier et entreprises d'insertion sont titulaires de marchés publics**
- **420 entreprises sous-traitantes s'ajoutent aux 578 entreprises titulaires de marchés publics accompagnées en 2020.**

Une période de crise sanitaire COVID-19 qui a fortement affecté le bon déroulement du plan d'action en 2020

- Interruption de l'exécution des marchés publics (opérations de travaux et prestations de service) durant les 2 mois du 1er confinement puis reprise très progressive des activités à partir de mai / juin
- Impossibilité de maintenir les actions collectives d'information métiers et de recrutements (forum BTP Maison des Réfugiés, plan d'action TP en partenariat avec la Fédération régionale des travaux publics)
- Recrutements reportés en 2021 par des entreprises
- Plan d'action Métiers du patrimoine suspendu (promotion des métiers / visites de chantiers)
- Annulation des manifestations liées aux grands événements sportifs internationaux et de la réalisation des actions d'insertion qui y étaient liées, en particulier l'installation et l'exploitation de l'enceinte éphémère dans les jardins du Trocadéro durant l'été 2020
  - Informations adressées à l'ensemble des partenaires donneurs d'ordres relatives aux mesures exceptionnelles pour les marchés publics prévues par l'ordonnance du 25 mars 2021
  - Informations adressées à l'ensemble des entreprises relatives à la prise en compte particulière des heures d'insertion en contexte d'urgence sanitaire
  - Contribution avec la DAE et la DGEFP à l'élaboration de l'instruction aux acheteurs de l'État relative à la mise en œuvre des clauses sociales en période post urgence sanitaire

Perspectives 2021

- Pour faire face aux sollicitations toujours plus nombreuses des donneurs d'ordre et développer de nouveaux partenariats, l'EPEC a obtenu un **financement dans le cadre du Plan Boost Paris Emploi de la Ville de Paris,** et va ainsi pouvoir renforcer son équipe dédiée aux clauses d'ici fin 2021
- **De nouveaux partenariats en 2021** : déjà 10 au 1er semestre (EPAURIF, RMN Grand-Palais, Musée du quai Branly, GRDF, aménageurs privés…)
- **Poursuite du développement du Comité Technique Emploi et de la relation PLIE/Pôle Clause Sociale**
- **De grands chantiers en perspective :** Paris2024 , NPNRU

FAVORISER
L'EMPLOI
DURABLE

LES ACTIONS TRANSVERSES DE L'EPEC

En lien avec les parties prenantes et en réponse aux grands enjeux du territoire, l'EPEC a pour vocation de :

- **Construire des parcours et accompagner vers l'emploi pérenne les personnes les plus éloignées de l'emploi**
- **Sensibiliser les acteurs aux nouveaux métiers de demain**
- **Proposer des offres de services adaptées aux entreprises en fonction de leur besoin en recrutement, de leur politique RSE et de leur développement économique**
- **Expérimenter, innover, développer des projets à dimension territoriale en fédérant les parties prenantes**

Le projet « 2024 : Toutes championnes, tous champions ! »

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, ainsi que les grands événements sportifs internationaux de la période 2019-2023, représentent une formidable opportunité comme accélérateur de projets pour les territoires et l'insertion des publics éloignés de l'emploi de Paris et de Seine-St-Denis. Plaine Commune, la Ville de Paris et le département de Seine-Saint-Denis vont accueillir les principales infrastructures et la presque totalité des épreuves des Jeux Olympiques.

Dans le cadre du projet 100 % inclusion, « 2024 : Toutes championnes, tous champions ! » l'établissement public territorial de Plaine Commune, la Ville de Paris, le PLIE de Plaine Commune et l'EPEC se sont associés pour porter un projet innovant et ambitieux de parcours d'insertion intégré vers la formation et l'emploi autour du sport et de ses valeurs. L'État s'est engagé à soutenir ce projet à Paris et en Seine-Saint-Denis.

L'objectif du projet est de préparer 1 000 bénéficiaires à occuper les emplois des secteurs économiques qui seront le plus dynamisés par ces événements : construction, organisation, tourisme, etc.
Le projet vise 500 Parisien·ne·s et 500 Séquano-Dionysien·ne·s, prioritairement des jeunes et demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, mais également d'autres personnes éloignées de l'emploi (demandeurs d'emploi seniors, de longue durée, ou reconnus travailleurs handicapés, bénéficiaires du RSA, sortant des structures d'insertion par l'activité économique...).
L'innovation du projet repose en particulier sur le fait de s'appuyer sur le sport et sur ses valeurs pour repérer et (re)mobiliser les publics, valoriser et développer les compétences et dynamiser les parcours d'accompagnement et de formation vers les métiers qui recrutent.

Le programme s'articule autour de 4 phases, sur une durée totale de 6 à 15 mois :

- **Des actions innovantes de repérage et d'orientation des publics** en s'appuyant sur des associations de quartiers, des clubs et fédérations sportives et culturelles et les acteurs de l'insertion et de l'emploi, pour la mise en œuvre d'actions locales en particulier au sein des QPV.
- **Des « promotions » de remobilisation de 3 à 6 mois** reposant sur la valorisation ou l'acquisition d'aptitudes et de compétences sportives, citoyennes et professionnelles dans une démarche globale de la personne.
- **Des formations à des métiers qui recrutent,** définies conjointement avec les acteurs économiques des filières professionnelles bénéficiant de l'effet positif des JOP2024 : BTP, commerce-vente, transport-logistique, hôtellerie-restauration, nettoyage-propreté, sport-animation, aéroportuaire et sécurité.
- **Un accompagnement vers l'emploi renforcé grâce à la mobilisation des clauses sociales** (charte Solidéo, collectivités...), par l'organisation de sessions de recrutement, *job dating*, forums dédiés et autres actions de mise en relation avec les entreprises comme les chartes et pactes emplois. Une évaluation du taux de retour à l'emploi sera faite 6 mois après la fin de chaque parcours.

Réalisations en 2020

L'année 2020 a été marquée par le démarrage des premières promotions et actions de remobilisation.

- Des actions de repérage dans les quartiers avec les acteurs associatifs et les acteurs de l'emploi et de l'insertion ont permis de repérer 240 Parisien·ne·s demandeu·r·se·s d'emploi.
- L'EPEC a accueilli 5 promotions de remobilisation, soit **63 bénéficiaires** intégrés dans le programme d'action.
- Des modalités de mutualisation du repérage ont permis de réorienter 50 % des Parisien·ne·s repéré·e·s et non intégré·e·s vers d'autres solutions du territoire.
- Les champion·ne·s ont bénéficié des actions de remobilisation prévues durant la phase de promotion : ateliers d'élaboration du projet professionnel (63 bénéficiaires), *coaching* sportif avec *Pass'Sport Pour l'Emploi* (4 promos), formation aux compétences clés et certification CléA avec *Esperem* (9 bénéficiaires), permis de conduire avec l'*APPR* (17 bénéficiaires), formation aux premiers secours PSC1 avec la *Protection Civile* (18 bénéficiaires).

En mars 2020, en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19 et aux mesures de confinement, l'activité a dû être adaptée et fortement réduite.

- Le suivi s'est fait à distance et s'est concentré sur les problématiques rencontrées : urgences alimentaires et financières, fracture numérique, isolement.
- Les évènements de repérage ont été suspendus, ce qui a freiné les entrées dans le programme. Les prestations ont également été suspendues sur cette période.
- Au total, sur les 12 promotions prévues, 5 seulement ont pu effectivement démarrer en 2020.

Dès que cela a été possible, l'accompagnement en présentiel et l'ensemble des prestations ont repris (à l'exception de la natation en raison du maintien de la fermeture des piscines). Afin de garantir la poursuite des parcours, tout en respectant les mesures sanitaires, toutes les promotions ont été dédoublées de manière à recevoir simultanément 6 participants au maximum.

11 sorties du parcours d'accompagnement ont été enregistrées en 2020 dont **5 sorties positives** (4 CDI et 1 contrat de professionnalisation).

Perspectives 2021

- Pour tenir les objectifs du programme en dépit des contraintes et des retards engendrés par la crise sanitaire, l'EPEC va renforcer son équipe en 2021, avec le recrutement d'un second Conseiller en insertion professionnelle pour démultiplier ses capacités d'accueil et d'accompagnement des Championnes et Champions pour la durée restante du programme d'actions.
- De nouveaux locaux seront également dédiés au projet, permettant ainsi d'accueillir davantage de public simultanément.
- 12 promotions seront lancées, pour un total de 144 participants.
- Les partenariats avec les entreprises seront renforcés avec la mise en place de « Promotion entreprise ».
- L'accès à la formation qualifiante sera facilité avec la mise à disposition, par la Ville de Paris, dans le cadre d'un marché public, d'une offre spécifique de formations.

Le développement des mobilités et l'accès à l'emploi dans la cadre de ParisFabrik

L'EPEC, en lien avec ses partenaires de la formation et de l'insertion **Carton Plein, Études et Chantiers, La Petite Rockette** se sont réunis dans le cadre du projet ParisFabrik pour créer : « **L'École des Métiers du Vélo de Paris** » et rendre accessibles ces nouveaux emplois au plus grand nombre de Parisiennes et Parisiens, dont les participants PLIE.

L'École des Métiers du Vélo de Paris propose trois parcours de formation, sans niveau pré-requis, menant aux métiers de la mécanique, de l'animation, de la logistique... Elle propose également des visites d'ateliers et des découvertes métiers à tous les publics intéressés, chercheurs d'emploi, professionnels, entreprises…

En pilotant la promotion de l'École des Métiers du Vélo de Paris, l'EPEC sensibilise les acteurs de l'emploi à ces nouveaux métiers, coordonne les acteurs de formation de la mobilité douce et travaille en lien avec les entreprises pour favoriser le recrutement.

PARIS fabrik

Bilan de ParisFabrik pour 2019/2020

Développement d'actions structurantes dans le développement de l'offre et de la demande d'emploi :

- Pour le *sourcing* des candidats : interventions dédiées à la promotion de l'EMVP à l'attention de prescripteurs avec 22 interventions et 218 professionnels sensibilisés.
- Sensibilisation et recrutement du public avec une participation à 12 événements et 192 personnes informées.
- Mobilisation des acteurs économiques : rendez-vous avec les entreprises et réalisation de prospection auprès de 57 entreprises.

Développement des actions de découverte des métiers et des formations :

- Permanences hebdomadaires d'information sur les Métiers du Vélo. Celles-ci ont vocation à recevoir des personnes se trouvant en démarche de validation de projet, de recherche de formation et d'emploi : 35 permanences et 205 personnes informées.
- Des SAS Découverte des Métiers du Vélo ont été animés à partir des locaux, et en visio pendant les périodes de confinement, par des partenaires de formation, avec l'appui de leurs collaborateurs. – 9 SAS Découverte - 90 personnes accueillies.
- Pour les sessions de pré-recrutement : les trois organismes ont ouvert 8 formations sur cette période pour plus de 70 stagiaires. Le Point Paris Emploi 10 est le siège des informations collectives et de présélection des candidats.

L'ensemble du processus de mise en œuvre des actions menées, de la sensibilisation à l'accès à l'emploi, trouve un écho favorable auprès des intermédiaires de l'emploi quand il s'agit de soutenir le choix d'un métier « manuel » à des demandeurs d'emploi en projet de reconversion. L'action conjointe et renforcée auprès des entreprises permet d'appréhender et de soutenir les passerelles entre les trois secteurs d'activité (logistique urbaine – mécanique cycle – animation sociale). Enfin, l'identité d'intervention de ces métiers à partir de la pratique du réemploi donne envie d'y aller à un grand nombre de demandeurs d'emploi en quête de sens dans leur vie professionnelle ; même si ceux-ci sont pour une partie de grands débutants en la matière.

Comme pour l'ensemble de nos activités, la pandémie COVID-19 a eu un impact sur la mise en œuvre de la contribution de l'EPEC au sein de l'École des Métiers du Vélo de Paris, avec l'interruption des formations sur la majeure partie de l'année, de mars à décembre 2020. Les sessions de pré-recrutement n'ont pu être programmées qu'en janvier et décembre.

A contrario, notre mission d'information, d'orientation et de validation des projets professionnels s'est poursuivie, et la permanence d'information du lundi matin est passée en mode téléphonique pour répondre au plus grand nombre. En effet, le développement exponentiel de la pratique du vélo sur Paris et sa petite couronne a créé un mouvement de fond sur l'intérêt écologique, rapide et « anti-COVID» de cette mobilité en milieu urbain.

La valorisation des actions de formation existantes sur tous les territoires et les nouvelles découlant du Plan Vélo au niveau national se sont trouvées submergées de demandes.

L'identité d'intervention « unique » et « anticipatrice » autour de la pratique de la mécanique cycle en lien avec celle de réemploi nous a permis d'obtenir une meilleure visibilité dans ce secteur concurrentiel.

Enfin, les SAS Découverte des métiers réalisés en distanciel depuis les ateliers des partenaires ont maintenu une motivation de nombreux candidats, effectivement présents lors de la reprise.

Perspectives 2021

- L'École des Métiers du Vélo de Paris a confirmé son modèle d'apprentissage sur les trois secteurs professionnels.
- La réponse favorable de l'AAP de la Région Île-de-France (PRIC 2020/2022) optimise et augmente le nombre de places stagiaires.
- Pour l'EPEC, le déploiement d'une action de promotion de l'accès à l'emploi et à la formation sur la filière des mobilités urbaines permettrait d'élargir et renforcer l'expérience acquise dans le cadre de l'AAP ParisFabrik.

Le public réfugié et l'accès à l'emploi dans le cadre du PIC integration des réfugiés Programme ALLERO (Accueil Linguistique Logement Emploi Réseau Outils)

Grâce à une approche globale et intégrée de l'accueil et de l'accompagnement des réfugiés, le programme ALLERO propose une approche renouvelée de leur employabilité : accompagnement socio-professionnel individuel et collectif, avec une mise à niveau linguistique, un accompagnement social, une médiation vers les dispositifs de droit commun, la valorisation des compétences par des Open Badges et des opportunités professionnelles grâce à un réseau d'employeurs et de partenaires. Un parcours de mobilité interrégionale sera possible pour ouvrir des perspectives d'emplois et de conditions de vie pour ceux qui en formulent le projet.

La Mission Locale de Paris pilote le projet, en consortium avec l'EPEC, pour accompagner vers l'emploi les réfugiés et demandeurs d'asile de plus de 6 mois (de 18 ans et plus), avec Habitat et Humanisme pour un parcours de mobilité intégré (logement – formation – emploi) en Région, et enfin avec *France Terre d'Asile* pour une professionnalisation des équipes au droit des étrangers.
Le financement du Programme ALLERO est inscrit dans le cadre du PIC 2020/2022 (Plan Investissement dans les Compétences) et est cofinancé par le BOP 104 – Action 12 de la DDCS de Paris.

L'offre de services proposée comporte 4 axes principaux, combinables selon les besoins des candidats ALLERO

- **Créer les conditions permettant de se saisir des opportunités professionnelles**
- **Identifier, capitaliser et valoriser les compétences**
- **Accès rapide à l'emploi**
- **Renouveler les pratiques professionnelles d'accueil et d'accompagnement**

Principaux objectifs

- 795 bénéficiaires sur 3 ans (345 bénéficiaires de 26 ans et plus accompagnés par l'EPEC)
- 70% d'entrées en situation professionnelle (CDI, CDD, Contrat en alternance, Contrat IAE)
- 50% d'entrées en actions à visée linguistique
- 25% en accès aux dispositifs d'accompagnement de droit commun
- 15% en projet de mobilité hors Île-de-France
- *Open Badges* délivrés pour certifier les compétences

La mise en œuvre du programme ALLERO sur la période du 01/07/2020 au 31/12/2020

Sur la période du 1er juillet 2020 au 31 octobre 2020, et malgré le contexte sanitaire complexe, nous avons réussi à installer l'ensemble des moyens humains et matériels, ainsi qu'à lancer les actions de communication à destination du public ciblé.
Du 01/11 au 31/12/2020, les premières entrées en accompagnement se sont concrétisées, pour atteindre le nombre de 23 personnes.
L'origine des orientations du public ciblé correspond à cette répartition : 33% Pôle emploi – 22% Structures d'hébergement - 19% Services RSA – 13% Associations – 11% Organismes de formation linguistique. La pluralité des sources démontre la démarche d'inscription du Programme ALLERO dans l'écosystème de l'accueil des migrants sur Paris ; avec un partenariat renforcé par la mise en place de conventions avec le Pôle emploi Genevoix et la Maison des Réfugiés.

L'impact de la pandémie de COVID-19 reste modéré sur la mise en place du Programme ALLERO, principalement concentrée sur la 2e période de confinement du 30/10/2020 au 01/12/2020. L'équipe composée d'une Conseillère en Insertion Professionnelle (CIP) et d'une Chargée de relation entreprises (CRE) a su répondre présente pour animer le suivi individuel en présentiel partiel dès que cela a été possible, d'autant plus que la grande précarité des situations sociales et le petit niveau de pratique de la langue française du public nécessitaient un soutien continu.
Du fait de la récente montée en charge de la file active de candidats ALLERO, les deux jours par semaine en présentiel ont permis d'assurer 8 entretiens individuels par jour.

L'animation des ateliers sur un programme très dense a pris du retard dans sa réalisation, ce qui a pénalisé la dynamique collective du Programme ALLERO, tout particulièrement au regard de l'apprentissage du français.

Perspectives 2021

- Poursuivre la montée en charge sur le parcours « accompagnement » et concrétiser les sorties positives dans le périmètre préconisé des 9 mois.
- Initier la valorisation des compétences par l'attribution des *Open Badges*
- Confirmer des partenariats d'appui conjoint sur les parcours d'intégration avec les acteurs de l'accès au logement et de la formation linguistique

Engagés pour la Mobilité et l'Insertion par le Logement et l'Emploi - EMILE

Depuis octobre 2020 l'EPEC est opérateur « amont » d'accompagnement dans le programme EMILE (Engagés pour la Mobilité et l'Insertion par le Logement et l'Emploi), un programme porté par le GIP HIS (Habitat et Interventions Sociales) et piloté par la DIHAL (Délégation Interministérielle à l'Hébergement et d'Accès au Logement). Avec ce nouveau dispositif d'accompagnement, l'EPEC renforce son offre de service à destination du public en quête d'un emploi et d'un logement. Le programme s'adresse aux franciliens et intervient en complémentarité des autres types d'accompagnement proposés par l'EPEC.

Il s'agit d'un accompagnement spécifique pour les personnes en recherche d'emploi et rencontrant une problématique de logement. La mobilité vers un des territoires partenaires constitue un levier pour les candidats, pour lesquels un accompagnement est nécessaire afin de renforcer les compétences. Les candidats orientés ont un profil professionnel correspondant aux besoins des territoires partenaires.

Le rôle de l'EPEC en tant qu'opérateur amont est l'identification des compétences et la levée des freins à l'insertion professionnelle par la mobilisation d'actions de droit commun, afin d'accompagner à la mobilité dans un des sept territoires partenaires (le Cher, le Cantal, la Lozère, la Seine-Maritime, la Mayenne, l'Indre et le Maine-et-Loire).

L'accompagnement effectué par l'EPEC se fait en lien avec les opérateurs « aval » sur le territoire d'accueil concerné, ainsi qu'avec les acteurs de l'emploi partenaires du programme.

L'EPEC intervient suite aux diagnostics et orientations du GIP HIS. L'équipe d'EMILE/EPEC est composée de 2 chargés d'insertion professionnelle à temps plein, et est coordonnée par un responsable (0,08 ETP).

Schéma d'accompagnement EPEC

L'EPEC a intégré ce programme à sa 2e année de mise œuvre et a repris l'accompagnement de 175 personnes qui ont toutes été contactées pour faire un point sur leur situation. Le premier travail de l'EPEC a donc consisté à rassurer les candidats et à leur présenter les nouvelles modalités d'accompagnement de l'année 2.

Ainsi, suite à cette première étape de reprise de la file, l'EPEC a identifié le maintien de 138 candidats dans le programme, dont les souhaits d'installation se répartissent sur les 7 territoires de la manière suivante :

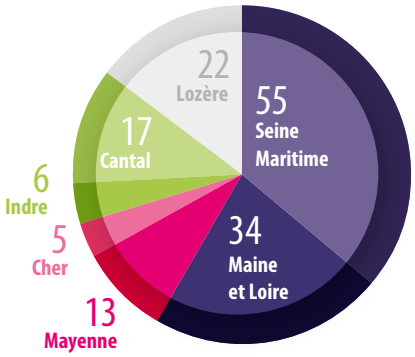

Entre le 1er décembre et le 15 décembre, l'EPEC a pré-positionné 62 candidats sur les territoires, et 46 d'entre eux ont vu leur positionnement validé :

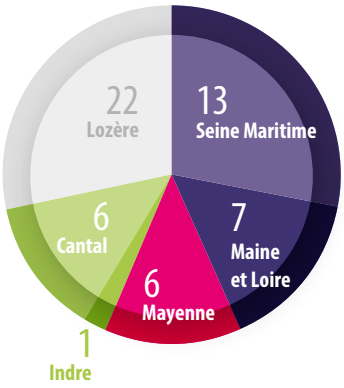

Sur les 138 personnes, 45 n'étaient pas disponibles et mobilisables immédiatement pour un positionnement sur territoire, pour les motifs suivants :

- Difficultés linguistiques : 6
- Faible niveau de qualification : 13
- Projet professionnel à définir : 15
- Suspension : 9
- Entrée en formation : 2

Afin de lever les freins au positionnement sur les territoires, nous avons mobilisé les partenaires suivants :

- Réseau Eiffel : diagnostic et formation linguistiques
- Financement des formations par le droit commun : mobilisation de Défimétiers pour financer la formation de 4 CACES, un CQP Agent de sécurité, remise à niveau comptabilité et le financement d'un permis de conduire par Pôle emploi.

Il est à noter que la mobilité des candidats dans des zones très peu desservies par les transports en commun est une problématique récurrente. Le travail sur ce frein doit donc être réalisé en amont.

Perspectives 2021

Convaincue de la pertinence d'un accompagnement à l'insertion et à la mobilité pour un public rencontrant des difficultés d'accès au logement sur le territoire francilien, l'EPEC s'est engagée dans le programme EMILE, pour une expérimentation d'une durée de 15 mois.

Après l'accueil et le début d'accompagnement d'une première cohorte de personnes en 2020, l'enjeu pour l'EPEC en 2021 sera de poursuivre l'accueil et l'accompagnement des candidats au programme au fur et à mesure de leur orientation par le GIP HIS, pour atteindre l'objectif de 500 personnes accompagnées avant le 31 décembre 2021.

Pour accompagner les candidats du programme, l'EPEC devra mobiliser des actions de développement des compétences et des actions de formation, en lien notamment avec Pôle emploi et l'AFPA, afin de faciliter l'accès à l'emploi sur les territoires.

LE PÔLE MUTATIONS ÉCONOMIQUES

Les évolutions technologiques, démographiques, environnementales, économiques, engagent les entreprises, leurs organisations et leurs modes de production dans des changements en profondeur et transforment les emplois et les compétences.

Le Pôle Mutations Économiques de l'EPEC développe des actions sectorielles de soutien et d'adaptation en direction des entreprises et des acteurs concernés par ces transformations sur le territoire parisien.

Une action en direction des libraires et disquaires indépendants parisiens

Pour faire face aux enjeux de ressources humaines et de transition numérique des libraires et des disquaires parisiens, le Pôle Mutations Économiques a développé une offre RH innovante pour les libraires (un service de remplacement, une candidathèque) et un projet de Plateforme numérique pour les disquaires.

Appui à la diversification d'activité du Service de remplacement, Libraires Volants

En 2020, nous avons appuyé le groupement d'employeurs Service de remplacement Libraires volants dans son projet de diversifier son activité en vue de répondre aux demandes des libraires et d'atteindre son point d'équilibre économique. Après avoir réalisé une analyse de la concurrence sur l'appui au recrutement direct et l'appui au démarrage de l'activité de libraire, nous avons comparé les avantages et les limites de pistes de développement des ressources propres d'une association GE à objet particulier de remplacement ainsi que d'une évolution statutaire vers un statut coopératif (SCIC, coopérative de travail temporaire). Nous avons présenté nos préconisations au Président et à la directrice du Service de remplacement Libraires Volants.

Un cofinancement pour créer la Plateforme *Click & Collect* pour les disquaires

L'ingénierie technique et financière du projet de Plateforme *Click & Collect* a été réalisée en 2019, et présentée lors d'un comité de pilotage partenarial, le 10 mars 2020 (DIRECCTE Île-de-France, Unité territoriale de Paris, Ville de Paris - DAE, ministère de la culture - DGMIC, Syndicat national des disquaires indépendants - GREDIN, et Centre national de la musique).

En 2020, la crise sanitaire COVID-19 a mis en évidence la nécessité pour les commerces de détail de s'équiper afin de pouvoir vendre à distance ou permettre la réservation et le retrait de commande en magasin.

Le Syndicat national des disquaires indépendants (GREDIN) a pleinement joué son rôle d'alerte du ministre de la culture et du Centre national de la musique (CNM) et a promu le projet de Plateforme *Click & Collect*. Nous avons présenté notre ingénierie financière, rédigé un argumentaire à la demande du CNM, produit un budget et obtenu une subvention d'investissement de 40 000€.

Grâce à l'obtention d'une subvention d'investissement de 20 000€ de la Ville de Paris, le prestataire Praxiel peut développer la Plateforme *Click & Collect* pour les disquaires.

Le lancement du service d'appui ressources humaines aux TPE/PME parisiennes

Depuis le 1er juin 2020, le Pôle Mutations Économiques propose un Service d'appui RH aux TPE/PME parisiennes. Financé et labellisé par l'État, il est cofinancé par la Ville de Paris. Gratuit pour les entreprises, il s'adresse principalement aux entreprises de moins de 50 salariés des secteurs du commerce de détail indépendant, de la construction, de l'hôtellerie-restauration et des services à la personne et de l'aide à domicile qui ont besoin d'un premier conseil pour gérer les conséquences de la crise sanitaire sur l'évolution de leur activité et accéder aux aides mises en place par les pouvoirs publics, pour recruter, former, gérer leurs salariés au quotidien et mieux connaître les obligations légales en matière de droit du travail.

Les modalités d'intervention sont :

- un conseil personnalisé par téléphone, en rendez-vous individuel sur site ou dans l'entreprise
- une mise en relation avec des professionnels du territoire parisien pour répondre à des questions spécifiques
- des ateliers pratiques en petit groupe pour travailler une thématique particulière avec un expert, des sessions d'information qui permettent de partager ses interrogations et d'échanger entre pairs, de se professionnaliser.

Au 31 décembre 2020, à 7 mois d'activité, 103 établissements ont bénéficié du SARH dont 85 établissements différents.
Au sein des 4 secteurs visés par le SARH, le secteur du commerce a été le principal bénéficiaire avec 34 % d'établissements accompagnés dont 31 % pour le commerce de détail.

Répartition sectorielle des établissements

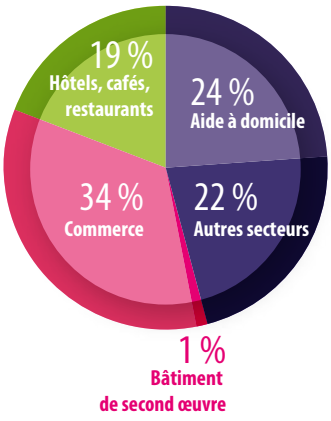

- **126 appuis** ont été réalisés dont 65,8 % d'appuis individuels. L'accès aux aides mises en place par les pouvoirs publics dans le cadre de la crise sanitaire est la principale demande d'appui des entreprises.
- **3 sessions d'information** ont été organisées : sur le risque infectieux dans le secteur de l'aide à domicile (en partenariat avec la CRAMIF), sur le Fonds Résilience et le Fonds de Solidarité (avec le Conseil régional d'Île-de-France et Paris Initiative entreprise) et sur le repérage des risques professionnels pour protéger ses salariés avec l'outil OiRA (en partenariat avec la DIRECCTE Île-de-France et la CRAMIF). Ces sessions ont rassemblé 42 participants.
- **6 lettres d'information mensuelle** ont été diffusées aux entreprises et aux partenaires.

Répartition des établissements par tranches d'effectifs

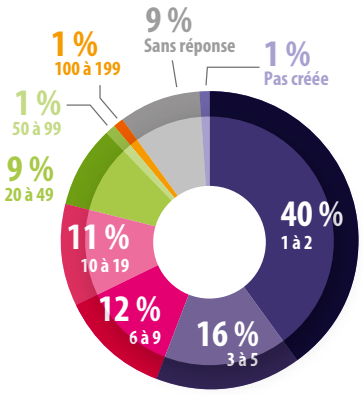

69 % des établissements de moins de 10 salariés

Perspectives 2021

Avec le soutien de la Ville de Paris, dans le cadre du plan « Paris Boost Emploi », et la DRIEETS, pour 2021-2022, le SARH doublera ses objectifs en matière d'accompagnement auprès des entreprises, et visera l'appui à 250 à 300 TPE/PME, dont 150 appuis individuels.

Le plan d'action

- Poursuivre l'appui sur les thématiques portées en 2020-2021, l'enjeu étant désormais pour les entreprises, au-delà de la mobilisation des aides pour traverser la crise sanitaire COVID-19, de se projeter en termes économiques et RH, qu'il s'agisse de repositionner son activité, de s'équiper en se numérisant, de mener une réflexion pour réduire les impacts négatifs sur l'environnement, de s'engager dans un plan de sauvegarde voire de liquidation de l'entreprise, d'inclure davantage la prévention des risques professionnels dans l'organisation du travail, de se préparer à s'engager dans une nouvelle activité, de prévenir le licenciement de ses salariés en les amenant à envisager une mobilité professionnelle dans une autre entreprise ou à envisager une reconversion professionnelle.
- Développer l'information et la communication sur le SARH, ainsi que la prospection ciblée au long cours doivent permettre de renforcer la dynamique de sollicitations de la part des entreprises.

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Budget réalisé 2020

CHARGES : 4 587 035,89 euros

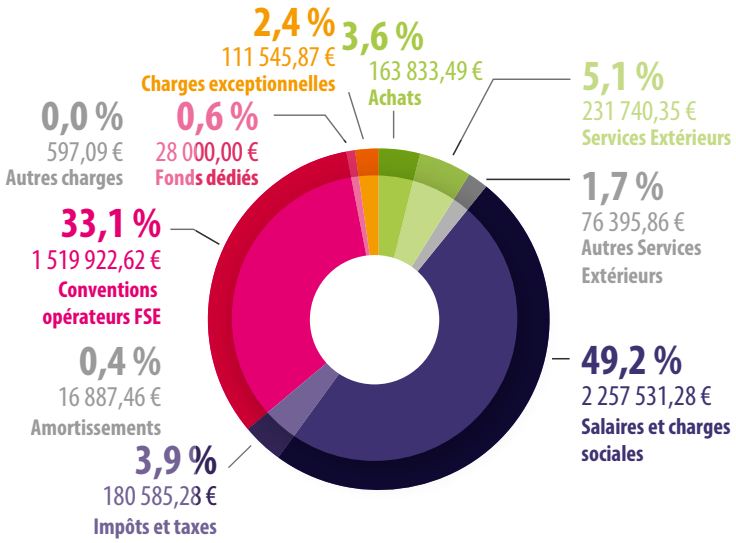

PRODUITS : 4 802 115,14 euros

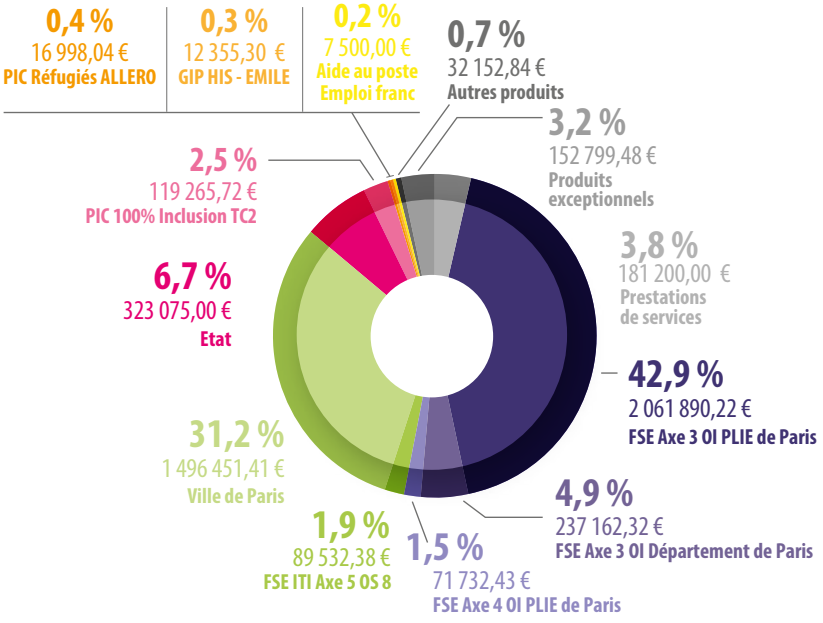

Résultat de l'exercice : 215 079 €

Plan de financement de la Subvention Globale FSE 2018 – 2020

Focus Année 2020 :

L'OI du PLIE de Paris a publié **5 appels à projet** au cours de l'année 2020 dont quatre étaient relatifs à la programmation 2021.

Au titre de l'année 2020, l'appel à projet publié concernait la programmation d'Actions d'Appui aux Parcours PLIE venant compléter l'offre de service du PLIE. En conséquence, **3 opérations externes** pour un coût total programmé de **45 114,11 €** et un montant total FSE programmé de **45 114,41 €.**

CONVENTIONNÉ (Avenant 1)

	FSE	CONTRE-PARTIES NAT.	FINANCEMENT TOTAL	TAUX FSE
OS 3.9.1.1	4 929 019,92 €	4 475 706,72 €	9 404 726,64 €	52,41 %
OPÉ EXT	4 399 500,72 €	3 250 707,72 €	7 650 208,44 €	
OPÉ INT	529 519,20 €	1 224 999,00 €	1 754 518,20 €	
OS 3.9.1.3	771 685,80 €	1 224 999 €	1 996 684,80 €	38,65 %
TOTAL SUB. GLOB.	**5 700 705,72 €**	**5 700 705,72 €**	**11 401 411,44 €**	**50,00 %**

PROGRAMMÉ du 01/01/2018 au 31/12/2020

FSE	CONTREPARTIES NAT.		FINANCEMENT TOTAL	TAUX FSE
	DEPT. 75	AUTRES		
5 284 246,23 €	881 387,29 €	5 300 720,44 €	11 466 353,96 €	46,08 %
4 350 282,12 €	0,00 €	1 605 083,63 €	5 955 365,75 €	
933 964,11 €	881 387,29 €	3 695 636,81 €	5 510 988,21 €	
821 337 €	1 474 309,19 €	0 €	2 295 646,19 €	35,78 %
6 105 583,23 €	**2 355 696,48 €**	**5 300 720,44 €**	**13 716 886,04 €**	**44,18 %**

Au 31/12/2020, 6 105 583,23 € de crédits FSE ont été programmés au total, représentant un taux prévisionnel global de programmation de 107,10 % (les crédits FSE disponibles à la programmation intègrent une surprogrammation à hauteur de 10 %).

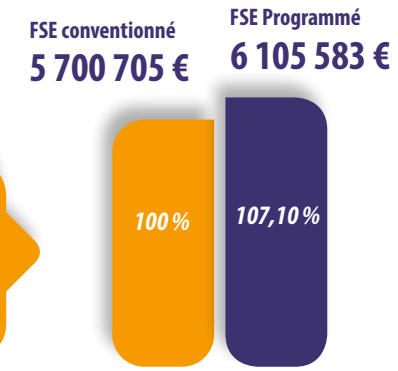

L'année 2020 devait marquer la fin de la période de programmation FSE 2014-2020 et le lancement du programme opérationnel FSE+ 2021-2027. Cependant, le calendrier de lancement du nouveau programme FSE+ n'a pas permis la mise en œuvre de ces nouveaux crédits communautaires dès 2021.

En conséquence, l'AGD a accordé aux PLIE franciliens une enveloppe supplémentaire afin d'assurer une continuité de service durant cette année de transition. L'OI du PLIE de Paris a pu bénéficier d'un montant de **2 195 214 €** de FSE pour cofinancer ses actions en 2021.

À cette somme est venue s'ajouter une dotation spécifique de 150 000 € dédiée à la programmation d'actions ciblées pour répondre aux difficultés engendrées par la crise sanitaire. L'OI a donc décidé de flécher ces crédits pour le financement d'actions en faveur du numérique afin de répondre aux besoins spécifiques des participants du PLIE.

L'augmentation de la subvention globale FSE 2018-2020 de l'OI a conduit à passer un nouvel avenant. Ce dernier nous a été notifié au mois de mai 2021 et la presque totalité des crédits ont déjà été programmés à ce jour.

Par ces décisions, le département FSE de la DRIEETS Île-de-France a témoigné son fort soutien et son écoute envers notre organisme. A ce titre, nous remercions vivement les équipes de l'autorité de gestion déléguée.

Contrôles d'opérations réalisés en 2020

Trois appels de fonds FSE ont été organisés en 2020, au cours desquels **16 opérations** ont été comptabilisées, dont 2 opérations internes et 14 opérations externes. En termes financiers, 2 450 503,07 € de dépenses ont été contrôlées, pour un montant de **2 399 525,91 €** de dépenses certifiées correspondant à un montant FSE à rembourser de **1 502 549,51 €**.

Au global, pour la période allant du 01/01/2018 au 31/12/2020, **6 630 317,07 €** de dépenses ont été certifiées pour un montant FSE réalisé de **3 265 485,66 €,** soit un taux de réalisation de **57 %.**

Enfin, au cours de l'année 2020, le service gestionnaire a dû répondre à 6 contrôles de supervision et à 1 contrôle ciblé sur risque. Les conclusions transmises par les services d'audit ont abouti à un avis de conformité sans correction financière pour l'ensemble des dossiers contrôlés.

Suivi des indicateurs de réalisation du cadre de performance du FSE Axe 3

Ces valeurs réalisées au 31/12/2020 ont été extraites de l'Outil décisionnel MDFSE.

Le PLIE de Paris contribue fortement à l'atteinte des objectifs fixés par le PON FSE au niveau régional.

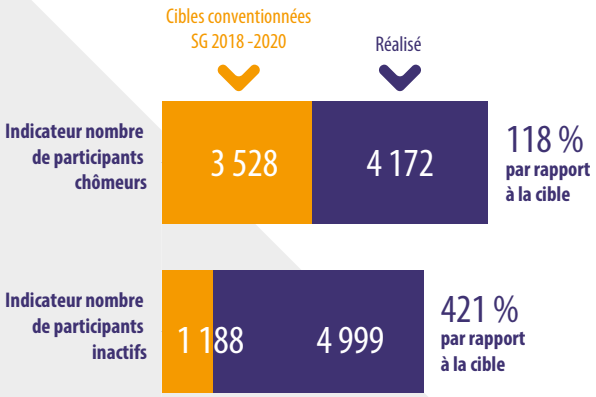

PERSPECTIVES 2021

Le mot
de la Directrice Générale
Sylvie CLEMENÇON

L'activité de l'EPEC connaît un fort développement depuis plusieurs années. S'appuyant sur trois axes de travail, complémentaires et articulés, que sont favoriser l'accès à l'emploi durable des publics les plus éloignés de l'emploi, contribuer au développement local de l'emploi, et participer à l'anticipation des mutations économiques, la stratégie de l'EPEC vise en effet à répondre aux enjeux du territoire parisien en matière de politiques publiques de l'emploi et de développement économique. C'est dans la continuité de cette articulation que se situeront les actions de l'EPEC en 2021.

Ainsi, pour les **PPE du 10e et du 18e**, il s'agira de poursuivre le développement de l'offre de service globale, en lien avec les partenaires locaux, et de spécialiser chacun des deux PPE sur une thématique : création d'entreprise pour le PPE 18, et accès à l'emploi pour les personnes en situation de RQTH pour le PPE 10. Le PPE 18 a également pour projet de créer un poste de conseiller numérique, afin de permettre aux publics de s'approprier les usages numériques du quotidien.

En ce qui concerne le PLIE, le contexte 2020 ayant entraîné un fort développement de l'utilisation des outils à distance, les risques d'exclusion rencontrés par de nombreux participants du PLIE ont été d'autant plus prégnants. Un appel à projets spécifique sera donc lancé en 2021 visant à l'autonomie numérique, avec des modules spécifiques pour un public non lecteur et non scripteur. L'année 2021 sera également pour le PLIE l'année de l'évaluation du Protocole 2016-2020. Ce travail d'évaluation, confié à un cabinet externe, donnera une vision des actions engagées et des résultats obtenus par le PLIE sur la période, et mettra en lumière l'évolution qu'a connue le PLIE au fil des ans. Cette évaluation permettra également de réaffirmer et de réorienter, le cas échéant, le projet du PLIE, en cohérence et en complémentarité avec l'ensemble de la politique pour l'emploi engagée sur le territoire parisien. Les préconisations issues de l'évaluation seront ensuite intégrées dans la réflexion sur le prochain protocole 2021-2025. Au niveau du FSE, la Ville de Paris et l'EPEC ont confirmé auprès de l'État leur souhait de maintenir deux organismes intermédiaires sur le territoire parisien, et un nouvel accord stratégique, définissant les lignes de partage entre les deux organismes, sera rédigé en 2021.

Pôle Clause Sociale : dans le contexte 2020-2021, les enjeux autour de la continuité de l'engagement des donneurs d'ordre (pour inscrire des clauses dans les marchés) et des entreprises (pour mettre en œuvre les clauses) sont toujours aussi forts, et les besoins de disposer d'un dispositif d'insertion efficace vers l'emploi durable sont d'autant plus importants, notamment pour les publics éloignés de l'emploi. L'EPEC est fortement sollicitée par les donneurs d'ordres du territoire, principalement des établissements publics. Afin de proposer des moyens opérationnels en adéquation avec l'offre de services à délivrer et d'accroître significativement le volume annuel de marchés accompagnés, l'EPEC devra donc renforcer l'équipe du Pôle Clause dès 2021, avec le soutien financier de la Ville de Paris dans le cadre du plan « Paris Boost Emploi ». Nous viserons également une encore plus forte mobilisation des partenaires du Service public de l'emploi, tous agissant déjà activement au sein du Comité Technique Emploi, pour augmenter le nombre de publics parisiens et en particulier ceux des quartiers populaires (QPV et QVA) bénéficiaires des parcours d'insertion, de formation et d'accès à l'emploi.
En outre, l'EPEC sera chargée en 2021 du pilotage et de la mise en œuvre des clauses d'insertion dans le cadre de grands chantiers tels que ceux des JOP et ceux du NPNRU à Paris sur les 4 territoires retenus (Goutte-d'Or - 18e, Portes du 18e, Orgues de Flandre - 19e, Portes du 20e).

Les nouvelles actions lancées fin 2020, telles que « 2024 : Toutes championnes, tous champions ! », ALLERO et EMILE prendront pleinement leur essor en 2021, avec une montée en charge importante en cours d'année. Les enjeux sont importants pour l'EPEC, car il s'agit d'expérimenter de nouvelles formes d'accompagnement, pour être toujours plus pertinent face aux besoins des publics fragiles.

Le **Service d'Appui RH,** démarré le 1er juin 2020, a largement dépassé ses objectifs pour ses 12 premiers mois d'exercice, avec 250 entreprises accompagnées à fin mai 2021. Plus de 90 % d'entre elles étaient des entreprises non connues précédemment par l'EPEC. Les besoins d'appui exprimés par les entreprises confirment le bon positionnement du SARH, qui apporte le niveau de conseil indispensable pour aider les TPE et PME. Les constats et les sollicitations toujours plus nombreuses des entreprises sur 2020-2021 nous ont permis d'avancer l'hypothèse que nous pourrions doubler le périmètre de l'action (financements, ETP, et objectifs) pour la seconde année de conventionnement, afin de mieux répondre aux besoins des entreprises et de permettre à un plus grand nombre d'entre elles d'être accompagnées. Dans cette perspective, la Ville de Paris, dans le cadre du plan « Paris Boost Emploi », et la DRIEETS ont accordé à l'EPEC un financement complémentaire en 2021.

De nouvelles activités verront le jour en 2021, renforçant ainsi la transversalité et la complémentarité de l'action de l'EPEC.

Ainsi, à l'initiative de la DRIEETS et en lien avec le comité de bassin du territoire parisien, l'EPEC a été sollicitée pour porter l'animation partenariale et la coordination d'une **Plateforme territoriale de Transitions Collectives** à Paris pour les secteurs de l'Hôtellerie-Restauration, de la culture et de l'événementiel. Les missions de cette plateforme seront de plusieurs ordres :

- Informer sur le dispositif et identifier les emplois menacés à Paris et les métiers concernés dans ces secteurs
- Identifier les métiers porteurs et en tension à Paris, dans les secteurs des services à la personne et de l'aide à domicile, du numérique, de la mobilité douce, de l'agriculture durable, informer les représentants de ces secteurs sur le dispositif, et faire connaître ces métiers aux salariés dont les emplois sont menacés, en lien avec les entreprises
- Accompagner les TPE/PME dans l'identification de leurs besoins en compétences
- Coordonner la mise en relation des salariés en reconversion avec les entreprises des secteurs porteurs qui recrutent et animer le partenariat.

Des liens de travail opérationnels seront bien évidemment mis en place au sein de l'EPEC, en particulier entre le SARH et la Plateforme de Transitions Collectives, avec un responsable et un chargé de projet commun aux deux activités.

L'année 2021 verra également renaître la **plateforme Services à la Personne.** En effet, l'EPEC dispose d'une antériorité, d'une expérience et d'un savoir-faire dans l'intervention auprès des associations et entreprises du secteur des Services à la personne du territoire parisien. De janvier 2013 (Maison de l'Emploi) à juin 2019, l'EPEC a ainsi porté et animé une Plateforme Ressources Humaines spécialisée sur le secteur des services à la personne et des services d'aide à domicile à Paris. Cette plateforme, unique à Paris, avait pour objectifs d'accompagner les structures dans leur développement RH, mener des actions de GPEC et de prévention des risques professionnels, et apporter des solutions aux besoins de recrutement. Suite à une baisse importante des financements, cette action a dû être arrêtée fin juin 2019.
Avec le soutien de la Ville de Paris et l'État, et face aux besoins du secteur des SAP parisien, l'EPEC reprend donc cette activité en 2021. La nouvelle plateforme SAP portée par l'EPEC travaillera bien évidemment en complémentarité des autres activités de l'EPEC (en particulier avec la Plateforme Transitions Collectives et le Service d'Appui RH), et en partenariat avec l'ensemble des acteurs parisiens du secteur. Elle sera également partie prenante, le cas échéant, du projet « Cap sur les métiers de l'Autonomie » que la Ville de Paris a souhaité proposé, conjointement avec la Seine-Saint-Denis, dans le cadre de l'Appel à projets lancé par la CNSA.

L'EPEC est également lauréate de l'Appel à Projets «Inclusion par le Travail Indépendant», dans le cadre d'un consortium piloté par l'Association Nationale des **Groupements de Créateurs** (ANGC). Cette nouvelle activité permettra à l'EPEC d'explorer une nouvelle forme d'accompagnement pour les publics adultes, avec l'envie d'entreprendre utilisée comme levier de mobilisation et d'insertion. L'action démarrera à l'automne 2021, avec pour objectif d'accompagner 50 personnes sur un an.

Enfin, en interne, l'EPEC connaîtra un fort accroissement de l'équipe en 2021. Il sera donc nécessaire de renforcer l'organisation et les procédures RH et de poursuivre la professionnalisation de la gestion RH au sein de l'association. Il s'agira également de rechercher de nouveaux locaux, pour accueillir les salarié·e·s dans des conditions plus adaptées et favoriser la transversalité des équipes et une meilleure connaissance des activités des uns et des autres.

Réponse aux besoins du territoire, agilité, innovation, service au public : autant de valeurs fortes que l'EPEC et ses équipes continueront de porter tout au long de cette année, avec le soutien de la Ville de Paris et de l'État.

CONTACTER L'EPEC

DIRECTION GÉNÉRALE & DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

› 34, quai de la Loire – 75019 Paris
› 01 84 83 09 05
› info@epec.paris

DIRECTION EMPLOI, INCLUSION ET SOLUTIONS TERRITORIALES

› 164, rue Ordener – 75018 Paris
› 01 53 09 94 30
› info.plie@epec.paris

DIRECTION ACTEURS ÉCONOMIQUES ET GESTION DES COMPÉTENCES

› 209, rue La Fayette – 75010 Paris
› 01 84 83 07 10
› info@epec.paris

EPEC

ENSEMBLE PARIS EMPLOI COMPÉTENCES

l'Europe s'engage en France
Fonds Social Européen

UNION EUROPÉENNE

EPEC est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » et régional « FEDER-FSE FRANCE » 2014-2020

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Région îledeFrance

PARIS

INVESTIR L'AVENIR

INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES

www.epec.paris
@EpecParis

tempora
Crédits photos : Adobe Stock, Unsplash : Ashwini Chaudhary, Spencer Davis, Charisse Kenion, Leon, Nosluol